

# Panorama statistique des organismes de formation

## Normandie

Juillet 2020



## ► Contexte

La Région Normandie signe avec les acteurs représentatifs des entreprises de formation régionales (FFP, Urof et SYCFI<sup>1</sup>) un accord de partenariat destiné à accompagner leurs adhérents dans leurs problématiques emploi-formation.

Pour accompagner ces acteurs la Région a souhaité bénéficier d'un diagnostic objectivant la structuration et les besoins du secteur de la formation continue en Normandie.

La Région a confié au Carif-Oref de Normandie la réalisation de ce diagnostic à la fois statistique et qualitatif. L'ensemble des travaux menés devraient permettre aux signataires de l'accord de disposer de données objectives pour identifier les enjeux du secteur et, in fine, contribuer à l'augmentation du niveau de qualité des prestations proposées à l'ensemble des actifs normands.

## ► Objectifs et choix méthodologiques

Il a été décidé que les travaux menés fassent l'objet de deux approches consécutives :

- Un premier volet consacré à l'analyse statistique du secteur,
- Un second volet axé sur une démarche qualitative à partir d'une enquête et d'entretiens.

Le présent rapport constitue le premier volet de l'étude sur les organismes de formation continue.

Il s'agit essentiellement d'une analyse statistique dont l'objectif est de connaître la structuration du secteur économique de la formation continue.

Le second volet, qui sera mené suite à ce travail quantitatif, aura pour objectif d'identifier les besoins en compétences du secteur de la formation pour accompagner la branche professionnelle sur l'adaptation des niveaux de qualification et de formation en lien avec les enjeux de demain.

## ► Champs d'analyse

### Délimitations géographique et sectorielle

Délimitation sectorielle : le code APE 85.59A (Formation continue d'adultes)

*Précision : la première partie donne une vision de l'ensemble de l'activité de formation continue intégrant ainsi tout établissement ayant déclaré une activité de formation continue, qu'elle soit exercée à titre principal ou accessoire. Les deux autres parties du document établissent un panorama des établissements (et des emplois) dont l'activité principale est la formation continue d'adultes (FCA) et qui sont de ce fait référencés sous le code APE 85.59A.*

Zones géographiques :

- les 17 arrondissements normands
- Métropole Rouen Normandie (71 communes et 493 400 habitants)
- Communauté urbaine Caen La Mer (47 communes et 270 000 habitants)
- Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (54 communes et 273 600 habitants)

Analyse des emplois :

L'ensemble des effectifs seront pris en compte pour analyser la structuration du secteur, et un focus sera également réalisé sur les professions pédagogiques pour en dégager les caractéristiques. Les professions visées ici sont :

PCS 423b Formateurs et animateurs de formation continue

PCS 372d Cadres spécialistes de la formation

---

<sup>1</sup> FFP : Fédération de la formation professionnelle

Urof : Union régionale des organismes de formation

SYCFI : Syndicat des consultants formateurs indépendants

## Sources et indicateurs mobilisables : des limites à prendre en compte

Le secteur de la formation est un secteur disparate et recouvrant de multiples réalités en fonction des typologies de publics accueillis ou des types de prestations réalisées. **Les nomenclatures** qui consistent à classer des individus ou des entreprises ne permettent pas toujours d'appréhender un secteur d'activité dans toute sa variété. L'analyse des données statistiques doit intégrer ces réserves.

### Les bilans pédagogiques et financiers (BPF)

La source des bilans pédagogiques et financiers des organismes de formation permet de disposer d'indicateurs d'activité des organismes ayant une activité de formation continue (statut, chiffres d'affaires, nombre et type de stagiaires, nombre d'heures stagiaires, modalités de financement, etc.) mais ne permet pas d'avoir d'éléments très poussés sur l'emploi et sa structuration.

L'accès aux données de cette base, qui est gérée par les Direccte<sup>2</sup>, est réglementé.

Seules des données au niveau régional ont pu être mobilisées dans le cadre de la présente étude.

Champ : tout établissement ayant déclaré une activité de formation, qu'elle soit principale ou accessoire.

Dernière année disponible : 2017

*Pour rappel, tous les établissements déclarés comme ayant une activité de formation continue pour adultes sont tenus de remplir un BPF (Bilan pédagogique et financier). L'analyse des BPF fait apparaître deux types d'établissements :*

- ceux dont la formation continue d'adultes est l'activité principale et qui relèvent de l'APE 85.59A,
  - ceux dont la formation n'est qu'une activité secondaire et qui relèvent d'APE divers en fonction de leur activité principale
- Plus d'infos sur les BPF (voir en annexes).

Dans les sources classiquement utilisées pour analyser l'emploi et sa structuration, l'approche se fait via notamment des nomenclatures d'activité.

Le code APE 85.59A Formation continue d'adultes permet de recenser les établissements **dont l'activité principale est la formation continue d'adultes**.

Les établissements dont la formation est une activité secondaire ou accessoire ne peuvent être identifiés via les nomenclatures habituelles, car ils sont rattachés à des codes APE divers (ex : les IFSI / IFAS dépendent de l'APE du centre hospitalier auxquels ils sont rattachés ou encore les auto-écoles ont pour APE le code 85.53Z).

Avec les sources suivantes, le champ d'analyse se concentre sur le code APE 85.59A.

### Les données issues de l'Insee

► Le recensement de population permet de caractériser les emplois et les profils des effectifs (professions, âge, sexe, niveau de formation, type de contrat, etc.). Dernier recensement disponible : 2016.

► La source des DADS (déclarations annuelles de données sociales) donne des éléments d'information sur les niveaux de rémunération. Dernière année disponible : 2015.

► Le dispositif Clap (connaissance locale de l'appareil productif) permet notamment d'avoir une répartition des établissements selon leur taille.

### Les données de l'Acoss-Urssaf

Cette source permet de travailler sur la population des salariés du secteur privé : nombre d'établissements et effectifs salariés. Dernière année disponible : 2018.



#### **A retenir sur l'analyse statistique**

**En dehors des données sur l'activité même des organismes de formation (source des BPF), l'ensemble des données présentées portent sur le champ resserré des établissements ayant la formation continue d'adultes comme activité principale et identifié à ce titre par le code APE 85.59A.**

<sup>2</sup> Direccte : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

## Plan d'analyse

### **I- L'activité des organismes de formation en Normandie**

*Synthèse de l'étude réalisée en 2020 par la Direccte de Normandie.*

*Document complet à consulter sur le site de la Direccte ou celui du Carif-Oref.*

### **II- Structuration de l'emploi dans les organismes de formation des arrondissements normands**

Fiche 1 Les établissements dont l'activité principale est la formation continue d'adultes

Fiche 2 Localisation et identification des emplois

Fiche 3 Profils des professionnels

Fiche 4 Conditions de travail

Fiche 5 Zoom sur les professions pédagogiques

Fiche 6 Focus sur les salariés du secteur privé

Fiche 7 Le marché du travail en 2020

### **III- Structuration de l'emploi dans les organismes de formation des métropoles normandes**

Fiche 1 Les établissements dont l'activité principale est la formation continue d'adultes

Fiche 2 Localisation et identification des emplois dans les métropoles normandes

Fiche 3 Profils des professionnels dans les métropoles

Fiche 4 Conditions de travail

Fiche 5 Zoom sur les professions pédagogiques dans les métropoles

Fiche 6 Le secteur de la formation continue d'adultes dans la Métropole Rouen Normandie

Fiche 7 Le secteur de la formation continue d'adultes dans la Communauté urbaine Caen La Mer

Fiche 8 Le secteur de la formation continue d'adultes dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

# L'activité des organismes de formation en Normandie

Chiffres clés 2018

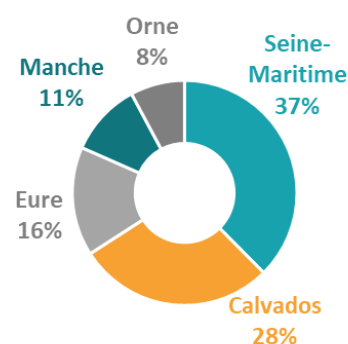
Cette partie présente une synthèse de l'étude réalisée en 2020 par la Direccte de Normandie, avec l'appui rédactionnel du Carif-Oref de Normandie, à partir de l'analyse des bilans pédagogiques et financiers (BPF) de 2017 et 2018. Pour rappel tout prestataire de formation continue, qu'il exerce à titre principal ou secondaire, doit fournir chaque année à la Direccte son BPF. La dernière année disponible pour analyse est 2018.

## ● 2 156 prestataires de formation ont eu une activité en 2018

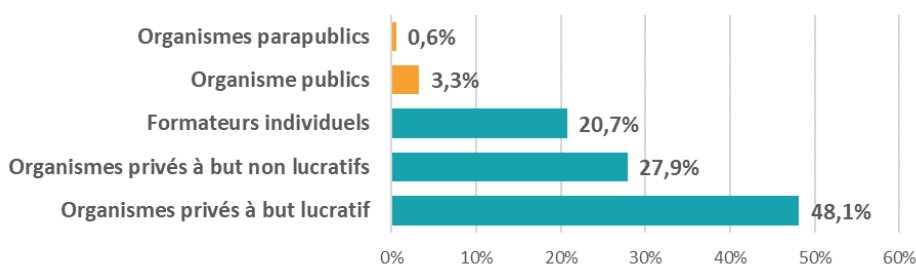
Les deux tiers des organismes déclarant une activité de formation continue en 2018 sont localisés dans les départements de la Seine-Maritime et du Calvados.

96,2 % des organismes normands sont de statut privé, et parmi eux ce sont les organismes privés à but lucratif les plus représentés.

Répartition des organismes par départements



Les organismes de formation selon le statut



Source : Direccte - MDEFP

Organismes publics : Greta, établissements relevant du ministère de l'agriculture, services de formation continue des universités, Cnam...

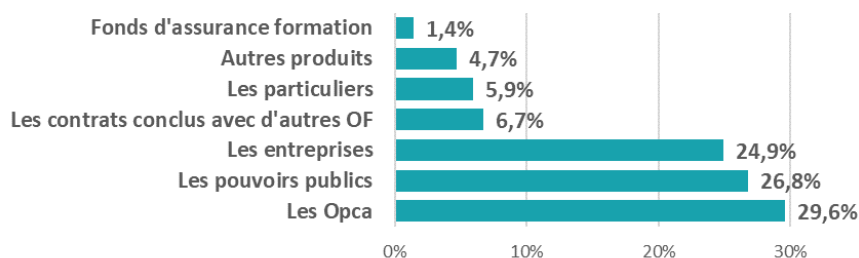
Organismes parapublics : Afpa, Chambres consulaires...

## ● L'activité de formation a généré un chiffre d'affaire de plus de 410 millions d'euros

78 % du marché est tenu par les organismes de formation privé.

Seuls 8 % des organismes ont dépassé les 450 000 euros de chiffre d'affaires en 2018, alors qu'à l'autre extrémité plus d'un organisme sur quatre n'a pas atteint les 15 000 euros. Le chiffre d'affaires moyen est d'environ 190 000 euros. Les OPCA<sup>3</sup> constituent les premiers financeurs des organismes de formation en 2018.

Origine des produits réalisés au titre de la FPC



Source : Direccte - MDEFP

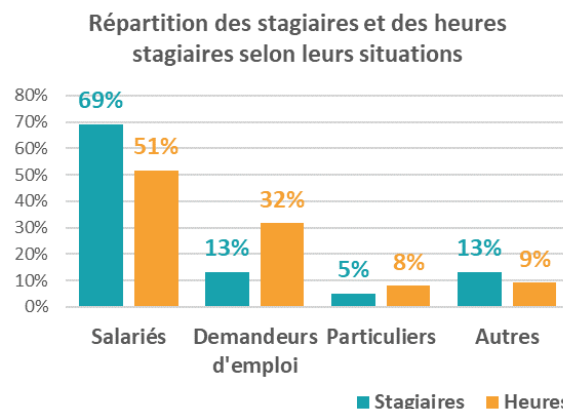
<sup>3</sup> L'appellation Opca est utilisée ici puisque l'activité décrite concerne l'année 2018 et que la dénomination Opco n'est apparue qu'à partir de 2019

● **33 217 555 heures de formation ont été dispensées à plus de 763 241 stagiaires**

Les organismes privés ont accueilli 88,3 % des stagiaires et réalisés 66,7 % de l'ensemble des heures de formation.

Les salariés sont les premiers bénéficiaires de la formation en 2018 puisqu'ils constituent 69 % de la population stagiaire et ils ont bénéficié de 51 % des heures.

Ils sont suivis par les demandeurs d'emploi qui eux ont bénéficié de 32 % du total des heures, avec des temps de formation plus long (109 h en moyenne contre 43 h 30 la durée moyenne d'une formation tous stagiaires confondus).



« Autres » : jeunes non-inscrits comme demandeurs d'emploi, travailleurs non-salariés, bénévoles, détenus, agents publics ou non de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière ou d'un établissement public administratif, ou stagiaires de clients étrangers formés à l'étranger.

Source : Direccte - MDEFP

● **Sept spécialités de formation dépassent le million d'heures, et représentent 52,5 % de la totalité des heures stagiaires réalisées.**

Spécialités dépassant le million d'heures de formation	Heures (millions)	% stagiaires*
Ensemble des heures de formation, dont :	33,2	-
Santé	5,9	9,4
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	2,9	20,2
Transport, manutention, magasinage	2,0	6,9
Formations générales	1,8	2,8
Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	1,7	5,7
Commerce, vente	1,4	2,4
Enseignement, formation	1,0	5,1

\*Part des stagiaires ayant suivi une formation dans la spécialité

Source : Direccte – MDEFP

La spécialité qui rassemble le plus grand nombre de stagiaires est « Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance ».

Par contre en nombre d'heures c'est la spécialité « Santé » qui arrivent au premier rang des formations suivies : 5,9 millions d'heures, soit 18 % des heures stagiaires concernent la spécialité « Santé ».

## Structuration de l'emploi dans les organismes de formation des arrondissements normands

### **Avertissement**

*Les données traitées ci-dessous ont pour périmètre sectoriel celui du code APE 85.59A, à savoir les établissements ayant pour activité principale la formation continue pour adultes.*

*L'APE 85.59A comprend :*

- la formation professionnelle destinée à des adultes entrés dans la vie active,*
- la formation interne des administrations publiques.*

*Le champ d'analyse est ainsi moins large que celui de la précédente partie qui intègre tous les établissements ayant une activité de formation à titre principal ou accessoire. Les sources et nomenclatures mobilisables ne permettent pas de repérer les établissements dont l'activité de formation continue n'est pas déclarée comme principale.*

### **Ce qu'il faut retenir...**

- **1 554 établissements dont l'activité principale est la formation continue d'adultes (APE 85.59A)**
- **Un nombre conséquent de structures sans salarié (76 %)**
- **8 068 emplois localisés pour plus de la moitié sur trois arrondissements : Rouen, Caen et Le Havre**
- **Un secteur plutôt féminin, avec un vieillissement comparable à la moyenne régionale et présentant un fort taux de diplômés du supérieur**
- **Des professionnels essentiellement salariés, avec un taux de CDI inférieur à la moyenne régionale et un travail à temps partiel très fréquent**
- **Une forte progression des effectifs du secteur privé en 5 ans (+15 %)**

## Les établissements dont l'activité principale est la formation continue d'adultes

**1 554 établissements** ont pour activité principale la formation continue d'adultes (APE 85.59A), soit 0,6 % des établissements normands.

Source : Clap 2015 - Insee

+ d'infos

**Établissements actifs en Normandie**  
**Tous secteurs confondus**  
 269 672 établissements  
 Aucun salarié 67,3 %  
 10 salariés et plus 6,7 %

### Quatre arrondissements centralisent 61,5 % des établissements du secteur

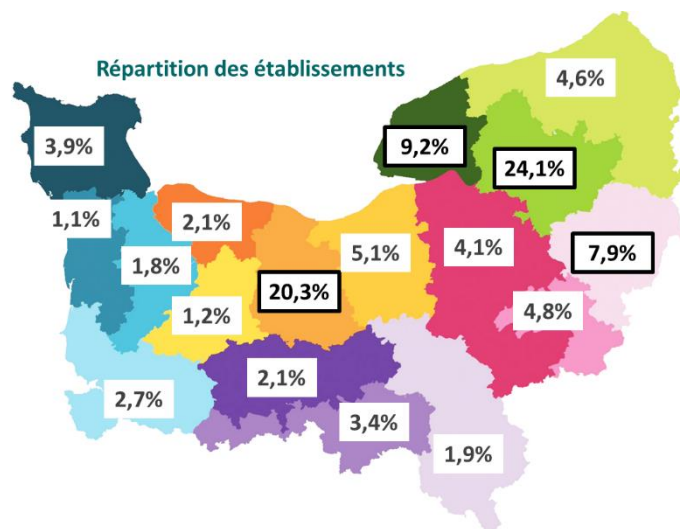
Les établissements du secteur de la formation continue d'adultes présentent une certaine concentration géographique : 954 organismes, soit 61,5 % des établissements, se répartissent ainsi dans les arrondissements de Rouen, Caen, Le Havre et Les Andelys, ces quatre zones étant les seules à disposer chacune de plus d'une centaine d'organismes (jusqu'à plus de 370 pour l'arrondissement de Rouen).

Cette concentration est certes déjà présente tous secteurs confondus mais dans des proportions moindres : ainsi les arrondissements de Caen, Rouen et Le Havre, qui à eux trois rassemblent près de 40 % des établissements normands totaux, voient ce taux monter à 53,6 % lorsqu'il s'agit de la répartition des organismes du secteur FCA.

### Secteur de la formation continue d'adultes

#### Répartition des établissements actifs au 31/12/2015

	Établissements (nb)	Dont établissements employeurs	Répartition
Normandie	1554	372	100 %
Rouen	374	94	24,1 %
Caen	315	71	20,3 %
Le Havre	143	45	9,2 %
Les Andelys	122	22	7,9 %
Lisieux	79	9	5,1 %
Évreux	74	22	4,8 %
Dieppe	71	18	4,6 %
Bernay	63	7	4,1 %
Cherbourg	61	14	3,9 %
Alençon	53	27	3,4 %
Avranches	42	9	2,7 %
Argentan	33	7	2,1 %
Bayeux	32	2	2,1 %
Mortagne-au-P.	29	7	1,9 %
Saint-Lô	28	7	1,8 %
Vire	18	3	1,2 %
Coutances	17	8	1,1 %



Source : CLAP 2015 - Insee



## 76 % des établissements n'emploient aucun salarié

Le secteur de la formation continue d'adultes se démarque des autres secteurs par la structuration de ses établissements, avec deux grandes caractéristiques :

### 1° un taux extrêmement élevé d'organismes sans salarié

Alors que tous secteurs confondus, la répartition entre établissements employeurs et non-employeurs est de deux tiers / un tiers, ce rapport est totalement inversé et accentué dans le secteur de la FCA : la grande majorité des organismes n'ont aucun salarié (76 %).

Cinq arrondissements présentent même des taux d'indépendants dépassant largement les 80 % : Les Andelys, Vire, Bernay, Lisieux et Bayeux (qui atteint le taux de 94 % de structures sans salarié).

A l'inverse, dans quatre arrondissements les établissements employeurs sont davantage présents qu'en moyenne régionale avec un taux de représentativité dépassant les 30 % : Evreux (30 %), Le Havre (31 %) Coutances (47 %), Alençon (51 %).

### 2° un taux d'établissements de 10 salariés et plus au-dessus de la moyenne régionale

En moyenne, tous secteurs confondus, les établissements de dix salariés et plus représentent 6,7 % des établissements normands.

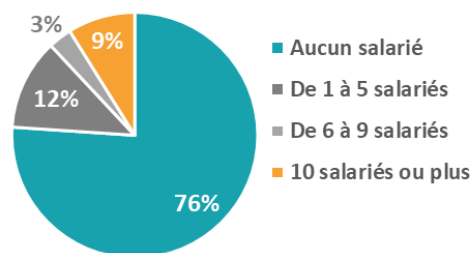
Dans le secteur de la FCA les établissements de 10 salariés et plus occupent une place un peu plus importantes (8,9 %) mais il existe des disparités selon les arrondissements : sur les zones d'Alençon et de Coutances ces établissements sont fortement représentés (respectivement 28,3 % et 17,6 % des établissements du secteur ont 10 salariés et plus). A l'inverse certains arrondissements disposent de très peu, voire d'aucun, organismes de cette taille. Tel est le cas sur Avranches et Bernay, ou encore Bayeux et Lisieux.

Dans le secteur de la FCA les établissements employant 10 salariés et plus sont peu nombreux (138 établissements) et se répartissent très inégalement sur les territoires normands : Rouen (36), Caen (30) puis dans une mesure moindre, Le Havre (17) et Alençon (15), sont les arrondissements où sont localisés le plus grand nombre d'établissements de 10 salariés et plus.

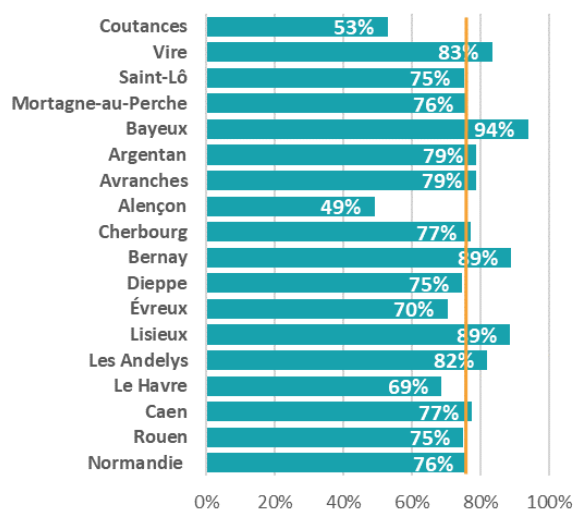
Dans certains arrondissements, le secteur FCA présente un profil atypique en termes d'établissements :

- Cas d'Alençon et Coutances : une part élevée d'organismes de dix salariés et plus (28 % et 18 % c/ 9 % en moyenne régionale) et un taux nettement plus faible qu'en moyenne régionale de structures sans salariés (49 % et 53 % c/ 76 % en moyenne).
- Cas de Bayeux, Bernay et Lisieux : un secteur sur-représenté par les établissements sans salarié (94 % et 89 % c/ 76 % en moy.) et une absence ou quasi absence d'organismes de dix salariés et plus (entre 0 et 3 % c/ 9 %).

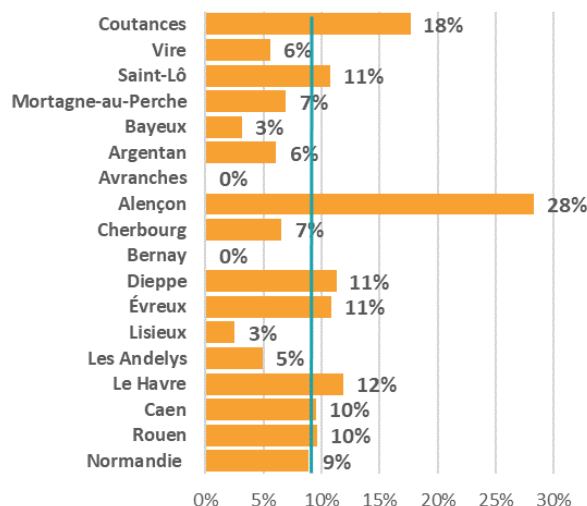
Etablissements de la FCA selon les effectifs



Part d'établissements n'ayant aucun salarié selon l'arrondissement



Part d'établissements de 10 salariés et plus selon l'arrondissement



Source : Clap 2015 - Insee

## Localisation et identification des emplois

**8 068 emplois** sont recensés dans le secteur d'activité de la formation continue d'adultes en Normandie. (0,6 % des emplois totaux de la région)  
(Recensement de population 2016 - Insee<sup>4</sup>)

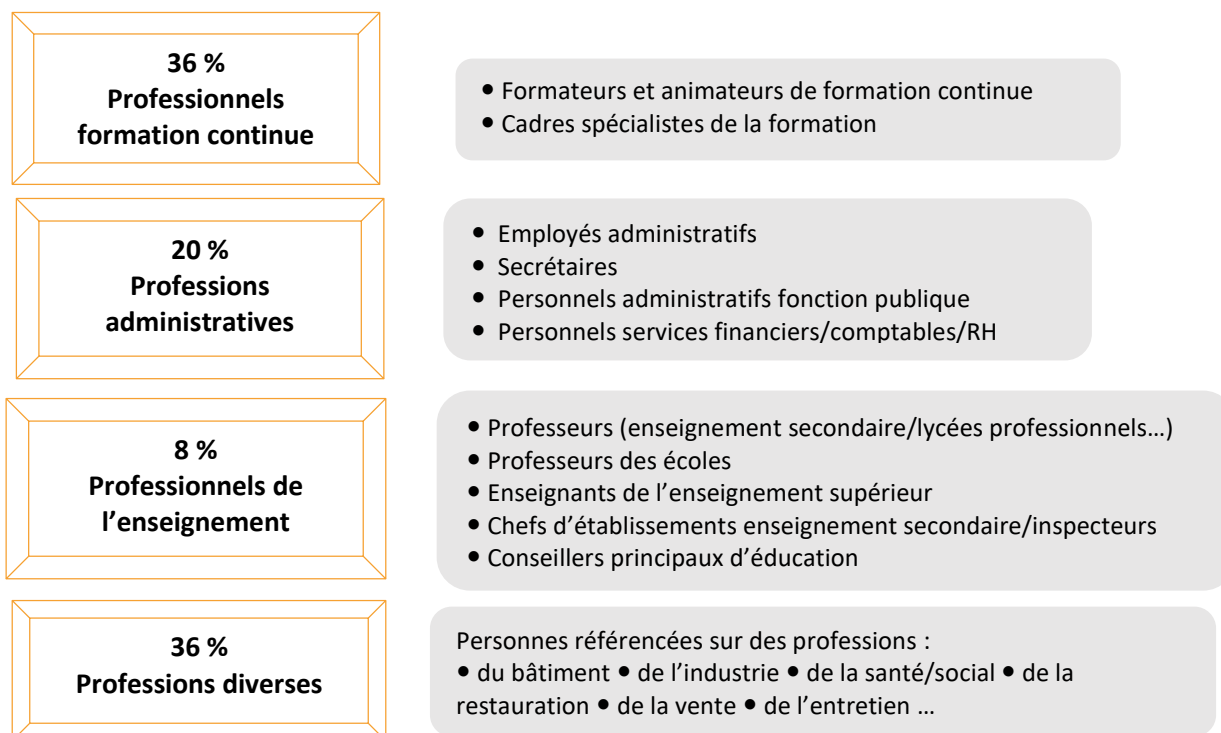
En cinq ans<sup>5</sup>, le secteur a connu une diminution de ses effectifs de 9 % (soient 821 personnes).

### + d'infos

La Normandie comptabilise un total de 1 272 000 emplois dont 46 % se situent dans trois arrondissements : Rouen, Caen et Le Havre.

Trois des 17 arrondissements rassemblent 53 % des effectifs du secteur : Rouen, Caen et Le Havre. Tous secteurs confondus, les emplois normands présentent une répartition territoriale moins concentrée puisque ces trois arrondissements réunissent 46 % des emplois. Le secteur de la formation continue d'adultes ne représente que 0,6 % des emplois totaux de la région. Seuls trois arrondissements présentent une part supérieure ou égale à 1 % : Alençon (1,6 %), Evreux et Coutances (1 %).

De nombreuses professions sont représentées au sein de ce secteur, et pour plus de clarté il est possible de les classer en quatre blocs.



Source : Recensement de population 2016 - Insee

<sup>4</sup> Pour rappel : Le recensement de population 2016 s'appuie sur les données recueillies sur cinq années, de 2014 à 2018.

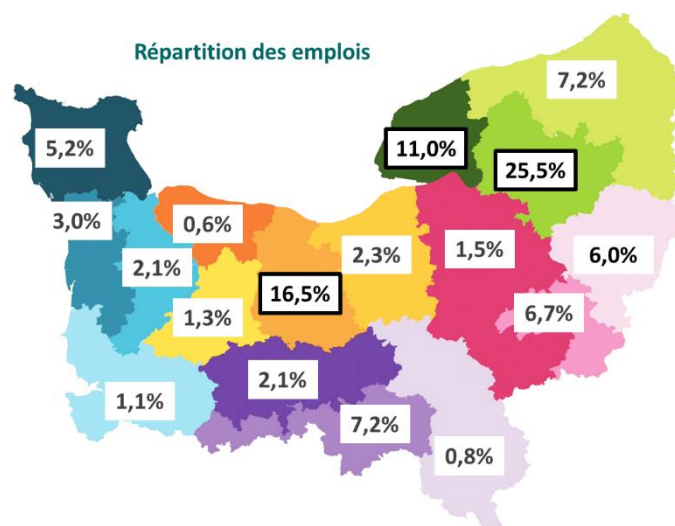
<sup>5</sup> Entre le recensement de population de 2013 et celui de 2016

## Répartition des emplois du secteur FCA et part des professions pédagogiques par arrondissements

	Effectif total	Répartition	% Fonctions pédagogiques*
Normandie	8068	100 %	36 %
Rouen	2060	25,5 %	34 %
Caen	1329	16,5 %	38 %
Le Havre	886	11,0 %	42 %
Dieppe	580	7,2 %	48 %
Alençon	580	7,2 %	31 %
Évreux	537	6,7 %	35 %
Les Andelys	483	6,0 %	17 %
Cherbourg	419	5,2 %	36 %
Coutances	244	3,0 %	37 %
Lisieux	183	2,3 %	28 %
Saint-Lô	169	2,1 %	35 %
Argentan	168	2,1 %	45 %
Bernay	121	1,5 %	28 %
Vire	106	1,3 %	29 %
Avranches	89	1,1 %	27 %
Mortagne-au-Perche	66	0,8 %	nc
Bayeux	48	0,6 %	nc

\* Part des formateurs (PCS 423b et 372d)

Source : Recensement de population 2016 - Insee



## Profils des professionnels

Le profil type du professionnel exerçant dans le secteur de la formation continue d'adultes est celui d'une femme, entre 25 et 49 ans, disposant a minima d'un baccalauréat.

(Source : Recensement de population 2016 – Insee)

+ d'infos

**L'emploi en Normandie  
Tous secteurs confondus**  
Femmes : 48,9 %  
50 ans et plus : 29,9 %  
Diplôme d'études supérieures : 32,8 %

### Un secteur féminisé

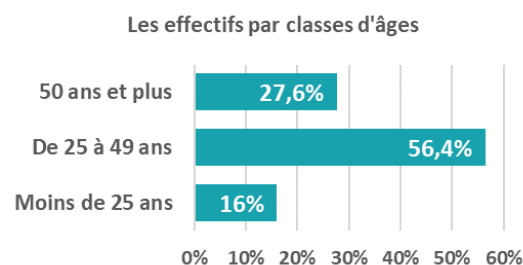
Alors que les emplois normands dans leur ensemble se répartissent plutôt équitablement entre hommes et femmes (51 % d'hommes), le secteur de la formation continue d'adultes est majoritairement investi par les femmes qui y représentent 57,2 % des effectifs. Dans une dizaine d'arrondissements la part des femmes atteint même plus de 60 % : tel est le cas sur des arrondissements disposant de forts effectifs dans le secteur de la formation à savoir Rouen, Alençon ou encore Dieppe dont les effectifs sont féminins à 60-61 %.



### Un vieillissement modéré

Alors que dans les emplois totaux normands la part des 50 ans et plus atteint les 30 %, dans le secteur de la formation continue d'adultes les plus âgés y représentent 27,6 %. Les effectifs les plus importants se situent dans la tranche d'âge intermédiaire des 25 à 49 ans.

Néanmoins, certains arrondissements présentent une population plus âgées avec une présence plus importante des 50 ans et plus : les zones de Caen et Saint-Lô sont notamment dans cette situation avec 32 % de 50 ans et plus.

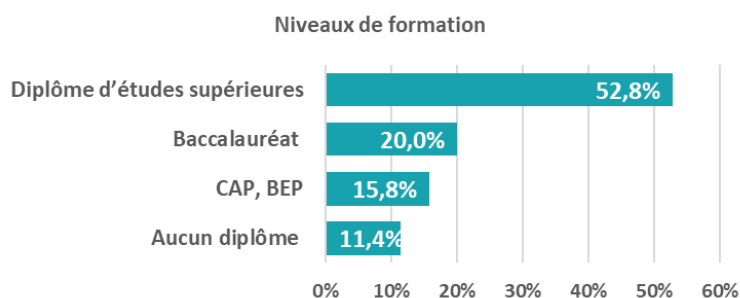


Source : Recensement de population 2016 - Insee

### Un niveau de formation élevé

52,8 % des effectifs disposent d'un diplôme d'études supérieur, et plus largement près des trois quarts ont un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat.

Dans certains arrondissements la part des diplômés du supérieur avoisine voire dépasse les 60 % : les plus « dotés » en diplômés du supérieur sont les zones de Caen et des Andelys (respectivement 61 % et 67 %).



Dans tous les cas ces taux sont nettement supérieurs à la moyenne des emplois normands qui se situe à 33 % de diplômés du supérieur.

Néanmoins, dans certains arrondissements le secteur FCA ne répond pas à ce schéma d'une population très diplômée : en effet, sur Coutances, Lisieux et Dieppe les effectifs présentent une part élevée de personnes peu ou pas diplômées avec respectivement 46 %, 40 % et 36 % des effectifs de niveau inférieur ou égal au CAP/BEP (c/ 27 % en moyenne sur le secteur en région).

**Profils des professionnels travaillant dans le secteur de la formation continue d'adultes en Normandie**

	Effectif total	dont femmes	dont 50 ans et+	dont Diplômés d'études supérieures
<b>Normandie</b>	<b>8068</b>	<b>57,2 %</b>	<b>27,6 %</b>	<b>52,8 %</b>
Rouen	2060	61 %	29 %	56 %
Caen	1329	59 %	32 %	61 %
Le Havre	886	56 %	26 %	49 %
Dieppe	580	61 %	26 %	34 %
Alençon	580	60 %	23 %	47 %
Évreux	537	48 %	30 %	54 %
Les Andelys	483	52 %	30 %	67 %
Cherbourg	419	43 %	22 %	42 %
Coutances	244	58 %	23 %	38 %
Lisieux	183	62 %	24 %	46 %
Saint-Lô	169	55 %	32 %	57 %
Argentan	168	63 %	22 %	59 %
Bernay	121	54 %	23 %	59 %
Vire	106	43 %	nc	59 %
Avranches	89	69 %	nc	50 %
Mortagne-au-Perche	66	61 %	nc	31 %
Bayeux	48	58 %	nc	56 %

Source : Recensement de population 2016 - Insee

## Conditions de travail

Constitué à 91 % de salariés, majoritairement titulaires d'un contrat sans limite de durée (60 %), les emplois du secteur de la formation continue d'adultes présentent un taux de temps partiel élevé (22 %).

(Source : Recensement de population 2016 – Insee)

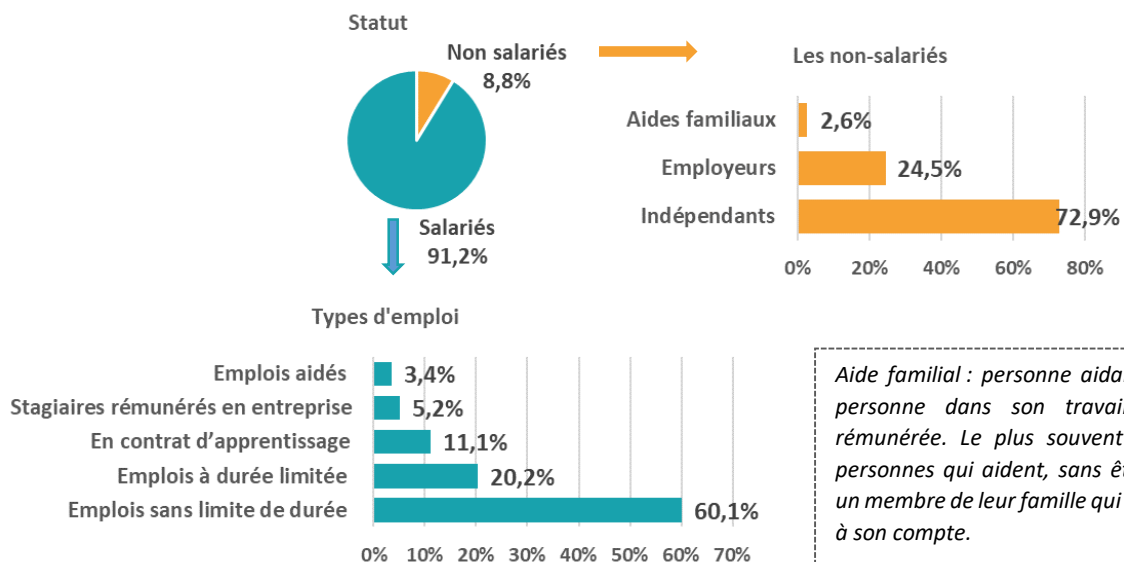
+ d'infos

**L'emploi en Normandie  
Tous secteurs confondus**  
Salariés : 88,9 %  
CDI/fonctionnaires : 83,9 %  
Temps partiel : 17,5 %

### Une forte proportion de salariés... mais peu en contrat à durée indéterminée

Si les emplois du secteur sont à 91 % occupés par des salariés, le recours à des contrats à durée déterminée semble être ancré dans le monde de la formation continue.

En effet, avec une part de 60 % de salariés en contrat à durée indéterminée, le secteur de la formation continue d'adultes se trouve nettement en dessous du taux normand qui s'établit à 84 % de salariés en CDI ou titulaires de la fonction publique.



Source : Recensement de population 2016 - Insee

#### • Point sur les salariés

La comparaison avec les salariés normands tous secteurs confondus donne des constats intéressants.

Ainsi, il est intéressant de souligner l'importante place occupée par l'apprentissage. En effet, 11 % des effectifs salariés travaillent sous contrat d'apprentissage dans le secteur de la formation continue d'adultes, un taux nettement plus élevé que tous secteurs confondus en région, où le taux n'est que de 2,6 %.

Le recours aux emplois aidés est également plus utilisé dans le secteur (3 % des emplois c/ 1,3 % tous secteurs), ainsi que l'emploi de stagiaires rémunérés par l'entreprise (5 % c/ 0,3 %).

Par contre, les données ne font pas état de la présence de personnes placées par une agence d'intérim, alors que l'intérim en Normandie tous secteur confondus représente 2,5 % des emplois.

Salariés normands Tous secteurs confondus	
CDI / fonction pub.	83,9 %
CDD	9,4 %
Contrat apprentissage	2,6 %
Placés par agence intérim	2,5 %
Emplois aidés	1,3 %
Stagiaires rémunérés	0,3 %

### • Quid dans les arrondissements ?

Les données n'étant pas accessibles pour tous les arrondissements, l'analyse par arrondissement reste difficile.

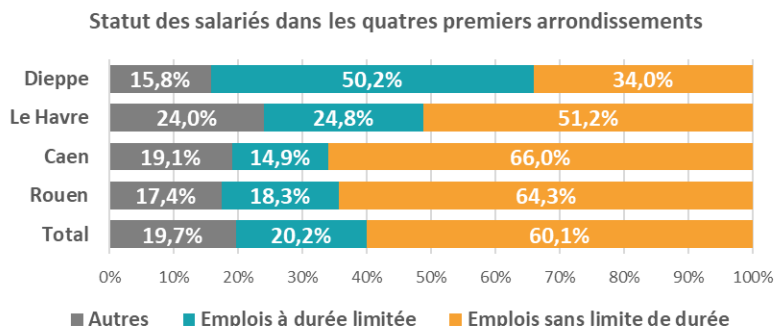
Néanmoins un zoom sur les quatre zones présentant les plus grands effectifs du secteur FCA fait apparaître des situations diverses :

- les arrondissements de Rouen et de Caen recourent plutôt au CDI pour leurs salariés (respectivement 64 % et 66 % de leurs salariés ont un contrat à durée indéterminée) ;

- celui du Havre présente 51 % de ses emplois en CDI et recourent plus que les autres aux divers contrats de courtes durées ;

- La zone de Dieppe semble fonctionner quant à elle avec de nombreux emplois à durée limitée et seul un tiers des salariés bénéficient de CDI (titulaire fonction publique).

Il est à noter par ailleurs que l'arrondissement des Andelys semble être celui où les emplois sont les plus stables avec 83 % des salariés en contrat à durée indéterminée.



*Non salariés : Indépendants, Employeurs, Aides familiaux*

*Emplois à durée limitée : CDD, contrat court, saisonnier, vacataire etc..*

*Emplois sans limite de durée : CDI, titulaire de la fonction publique*

*Autres regroupe : en contrat d'apprentissage - Emplois aidés (contrat unique d'insertion, d'initiative emploi, d'accompagnement dans l'emploi, avenir etc.) - Stagiaires rémunérés en entreprise*

Source : Recensement de population 2016 - Insee

### Un temps partiel répandu

Les personnels du secteur de la formation continue d'adultes sont 21,8 % à occuper un emploi à temps partiel, ce taux étant de 4,3 points supérieur à la moyenne régionale tous secteurs confondus.



Travail à temps partiel 21,8 %

En termes de localisation, le recours au temps partiel présente plusieurs situations :

- quatre zones avec un fort taux de temps partiel allant de 25 % à 40 % (Lisieux, Le Havre, Saint-Lô, Avranches)
- quatre arrondissements présentant de faibles parts d'effectifs à temps partiel (Les Andelys, Alençon, Evreux, Cherbourg)
- et des arrondissements restant dans la moyenne du secteur autour de 20-24 % de temps partiel.

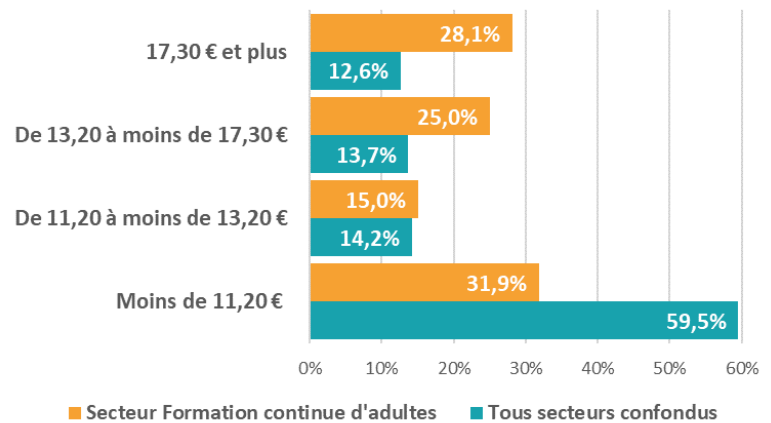
Il est à noter que Les Andelys constituent l'arrondissement où le recours au temps partiel est le plus faible (12 %) alors qu'Avranches est celui où les effectifs du secteur travaillent le plus à temps partiel (40 %).

## Les rémunérations du secteur

Globalement, en termes de salaire net, le taux horaire apparaît plus élevé dans le secteur de la formation continue d'adultes que dans les autres secteurs d'activité.

Alors qu'en moyenne, 60 % des personnes travaillant en Normandie gagnent moins de 11,20 € net de l'heure, dans le secteur FCA ce taux est inférieur à un tiers. A l'inverse, 28 % des effectifs de la FCA disposent d'un salaire horaire net de 17,3 € et plus (contre 12,6 % en moyenne tous secteurs).

Répartition des effectifs par tranches de salaires horaires nets

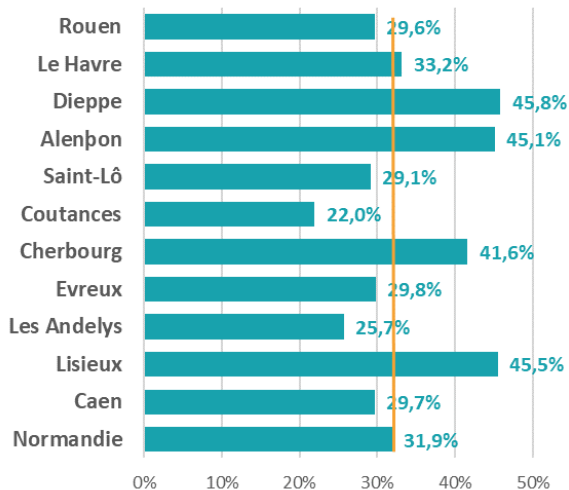


Source : DADS 2016 - Insee

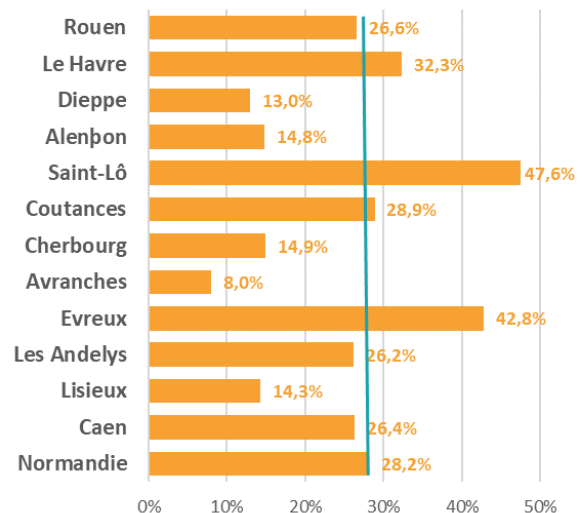
Une comparaison entre arrondissements souligne la diversité des situations selon le territoire :

- les salaires horaires les plus élevés concernent une part importante des effectifs dans les arrondissements d'Evreux et Saint-Lô avec respectivement 42,8 % et 47,6 % de personnes bénéficiant d'un salaire de 17,30 € voire plus de l'heure ;
- à l'inverse ce sont dans les arrondissements de Dieppe (45,8 %), Lisieux (45,5 %), Alençon (45,1 %) et Cherbourg (41,6 %) que l'on trouve le plus d'effectifs avec un salaire horaire de moins de 11,20 €.

Part des postes ayant un salaire horaire net inférieur à 11,20€



Part des postes ayant un salaire horaire supérieur ou égal à 17,30€



Source : DADS 2016 - Insee

*Précision : en raison du secret statistique, tous les arrondissements ne peuvent pas être représentés sur ces graphiques faute de données communiquées.*



*Conditions de travail dans le secteur de la formation continue d'adultes*

	Effectif total	dont salariés	dont emplois sans limite de durée	dont à temps partiel
<b>Normandie</b>	<b>8 068</b>	<b>91,2 %</b>	<b>60,1 %</b>	<b>21,8 %</b>
Rouen	2 060	92 %	64 %	24 %
Caen	1 329	87 %	66 %	23 %
Le Havre	886	90 %	51 %	27 %
Dieppe	580	95 %	34 %	22 %
Alençon	580	nc	nc	16 %
Évreux	537	nc	nc	17 %
Les Andelys	483	93 %	83 %	12 %
Cherbourg	419	89 %	54 %	17 %
Coutances	244	92 %	47 %	23 %
Lisieux	183	85 %	65 %	26 %
Saint-Lô	169	nc	nc	31 %
Argentan	168	nc	nc	22 %
Bernay	121	72 %	62 %	23 %
Vire	106	nc	nc	nc
Avranches	89	nc	nc	40 %
Mortagne-au-Perche	66	nc	nc	nc
Bayeux	48	61 %	nc	nc

Source : Recensement de population 2016 – Insee  
nc : non communiqué (secret statistique)

### Secteurs d'activité des professions pédagogiques

En Normandie, 7 861 personnes exercent les professions de formateurs et animateurs de formation continue ou de cadres spécialistes de la formation.

57 % des effectifs sur ces professions exercent dans le domaine de l'enseignement. Les 43 % restant se répartissent dans de nombreux secteurs dont les principaux sont (par ordre décroissant d'importance) :

- l'administration publique (8 % des effectifs)
- les activités sportives, récréatives et de loisirs (5 %)
- les activités associatives (3 %)
- les activités des sièges sociaux ; conseil de gestion (2 %)

36,7 % de ces professionnels travaillent dans le secteur de la formation continue d'adultes (APE 8559A) soit près de 2 900 personnes dont le profil et les conditions de travail sont détaillés ci-dessous.

#### Formateurs et animateurs de formation continue (PCS 423b)

Personnes enseignant dans des centres de formation postsecondaire, ou dans des entreprises comportant des centres de formation professionnelle ou continue. Ces personnes peuvent être salariées ou recevoir d'autres formes de rémunération (perception d'honoraires). Elles peuvent diriger, en qualité de chef d'entreprise la structure à laquelle elles participent, sous réserve d'y assurer effectivement une fonction d'enseignement.

#### Cadres spécialistes de la formation (PCS 372d)

Cadres responsables, dans une entreprise ou dans un organisme spécialisé (Afp, Greta...), de l'organisation d'activités de formation ou participant à ces activités. La rubrique n'inclut pas les activités exercées dans un établissement d'enseignement.

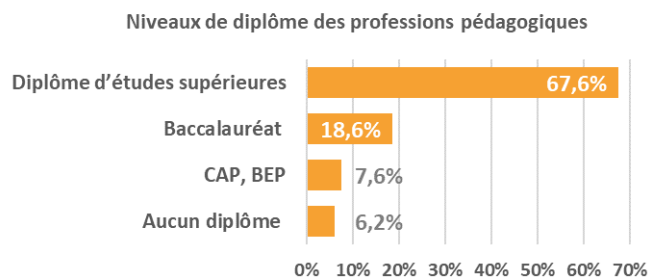
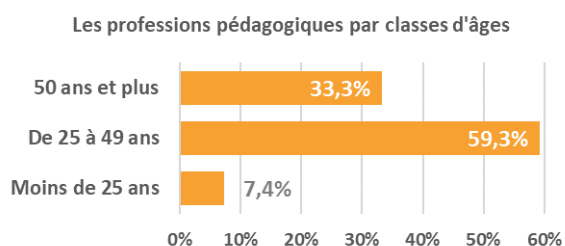
### Profil des formateurs, animateurs et cadres de la formation continue

Les professions pédagogiques identifiées sous les codes PCS 423b et 372d sont globalement plus âgées et plus diplômées que leurs collègues du secteur FCA.

Ces professions vieillissent plus rapidement avec un tiers de 50 ans et + (c/ 27,6 %) et une proportion de jeunes bien moindre que dans la population totale du secteur (7 % contre 16 %).

Les niveaux d'études sont nettement supérieurs à la moyenne régionale du secteur avec 86 % de titulaires d'un bac ou d'un diplôme du supérieur (c/72,8 %).

Parmi les sept arrondissements disposant de plus de 150 formateurs, animateurs ou cadres de la formation continue, Caen est la zone avec la plus grande part de professionnels diplômés de l'enseignement supérieur soit 79 %, suivi du Havre et de Rouen (70 % chacun).



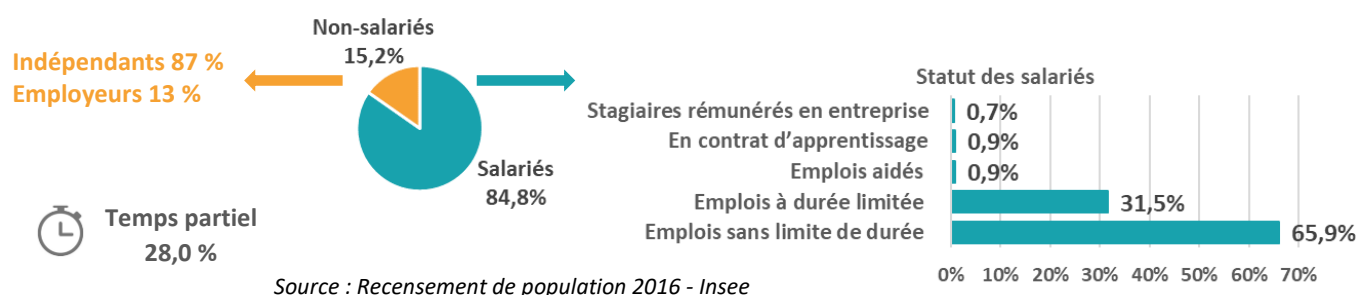
Source : Recensement de population 2016 - Insee

## Conditions de travail des formateurs, animateurs et cadres de la formation continue

Les professions pédagogiques identifiées sous les codes PCS 423b et 372d sont caractérisées par une population salariée à près de 85 %, avec un statut d'emploi moins précaire que la moyenne du secteur puisque 66 % d'entre eux bénéficient d'un CDI ou sont titulaires de la fonction publique (c/ 60 % moy. secteur).

S'il est peu fait appel à des apprentis, des emplois aidés et des stagiaires rémunérés sur ces professions, la part des emplois à durée limitée avoisine le tiers des effectifs (c/ 20 % dans l'ensemble du secteur).

Les effectifs sur les fonctions pédagogiques travaillent plus que la moyenne à temps partiel (28 % c/ 21,8 % moyenne du secteur).



## Rémunérations des professions pédagogiques

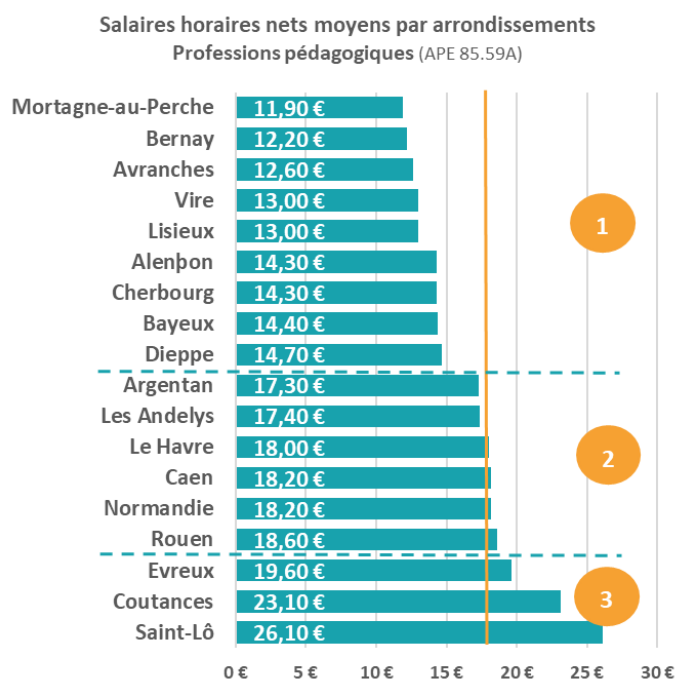
Le salaire horaire net moyen des professions pédagogiques dans le secteur FCA est de 18,20 €.

A titre de comparaison, le salaire horaire net moyen en Normandie, tous secteurs et professions confondus, se situe à 13,40 €.

Cependant selon les arrondissements ce salaire horaire varie parfois beaucoup : entre Mortagne-au-Perche, qui présente le plus faible salaire horaire et Saint-Lô, qui a le plus élevé, il y a une différence de 14,20 €...

Entre les deux, trois groupes peuvent être dégagés :

- 1 Les zones où le salaire horaire net est inférieur à 15 €
- 2 Les arrondissements autour de la moyenne régionale (entre 17 € et 19 €)
- 3 Les territoires avec un salaire horaire bien supérieur à la moyenne (plus de 19 €)



Source : DADS 2016 - Insee

## Fiche 6

### Focus sur les salariés du secteur privé

En 2018, les **397 établissements** du secteur privé ayant pour activité principale la formation continue d'adultes (APE 85.59A) emploient **5 094 salariés**.

(Source : Acoiss-Urssaf, 2018)

**+ d'infos**

**Emplois salariés du secteur privé**  
817 035 emplois - 77 980 établissements

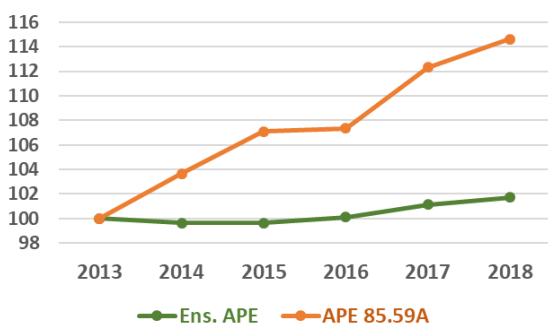
**Evolution 2013-2018**

Etablissements	-2,3 %
Emplois	+1,7 %

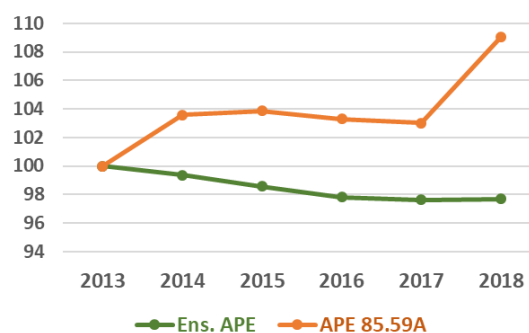
Entre 2013 et 2018, ce secteur a connu une augmentation de 15 % de ses effectifs et le nombre d'établissement a également progressé (+33 établissements employeurs, soit +2 %). Globalement sur la période la courbe d'évolution a été régulièrement à la hausse du côté des effectifs ; en termes d'établissements, après quatre années de stagnation voir de légère baisse par rapport à 2013, leur nombre a fortement augmenté entre 2017 et 2018.

Comparativement les emplois salariés du secteur privé dans son ensemble ont peu augmenté (+1,7 %) et le nombre d'établissements a connu une diminution (-1 848 soit -2 %).

Evolution des effectifs salariés du secteur privé (2013-2018)



Evolution du nombre d'établissements du secteur privé (2013-2018)



Source : Acoiss – Urssaf 2018

En matière de répartition territoriale, trois arrondissements rassemblent près de 60 % des établissements et les deux tiers des effectifs salariés : il s'agit des arrondissements de Rouen, Caen et Le Havre.

Tous les arrondissements n'ont pas vécu les mêmes évolutions en termes d'effectifs<sup>6</sup> : Caen est l'arrondissement ayant connu la plus forte évolution de ses effectifs tant en nombre qu'en part puisque sur cinq ans il gagne 522 salariés soit une augmentation de 55 %.

Les arrondissements d'Evreux, Les Andelys et Cherbourg gagnent également des effectifs (entre 24 % et 32 %). A l'inverse, sur Dieppe la situation est à la baisse avec près de 70 salariés en moins soit une chute de 26 %.

Sur la période 2013-2018, 865 emplois ont été créés et dans le même temps 215 ont disparu.

Les emplois créés sont localisés à 73 % sur les arrondissements de Caen et Rouen alors que les emplois perdus se situaient à 60 % dans les arrondissements de Coutances et Dieppe.

<sup>6</sup> Base de travail : les arrondissements disposant de plus d'une centaine de salariés en 2018.

**Les emplois salariés du secteur privé sur l'activité de formation continue d'adultes (APE 85.59A)**

dpt	Arrondissements	2018		Evolution 2013/2018	
		Nb ets	Nb Salariés	Ets (nb)	Salariés
14	Bayeux	3	17	+1	0
	Caen	86	1 468	+13	<b>+55 %</b>
	Lisieux	14	109	+4	<b>+6 %</b>
	Vire	2	14	-3	0
27	Bernay	7	25	-2	+7 salariés
	Evreux	23	360	+4	<b>+32 %</b>
	Les Andelys	26	383	+5	<b>+24 %</b>
50	Avranches	7	12	-1	-4 salariés
	Cherbourg	19	147	+5	<b>+27 %</b>
	Coutances	6	41	0	-60 salariés
	Saint-Lô	3	20	0	-24 salariés
61	Alençon	25	421	+3	<b>+6 %</b>
	Argentan	3	6	-5	-18 salariés
	Mortagne-au-Perche	8	34	+2	+1 salarié
76	Dieppe	18	194	+2	<b>-26 %</b>
	Le Havre	50	593	+5	<b>-6 %</b>
	Rouen	97	1 250	0	<b>+10 %</b>
	<b>Normandie</b>	<b>397</b>	<b>5 094</b>	<b>+33</b>	<b>+15 %</b>

Source : Acoiss-Urssaf, 2018

### Un nombre d'offres d'emploi à la baisse dans le secteur de la formation continue<sup>7</sup> en 2020

L'année 2020, bouleversée par une période de confinement et de suspension d'activité liée à l'épidémie Covid, n'a pas été propice à l'emploi dans le secteur de la formation continue d'adultes (NAF 8559A) : le nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi a chuté de 21 % par rapport à l'année 2019, portant le nombre d'offres à 1 089 pour 2020.

Les effets de cette crise se font aussi ressentir au niveau du type d'offre : alors qu'en 2019, 71 % des offres étaient des offres durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois), en 2020 ce taux a chuté à 55 %.

Les offres enregistrées sont extrêmement centralisées dans trois arrondissements : Caen, Rouen rassemblent chacun un quart des offres et Alençon 10 %, ainsi ils concentrent à eux seuls 59 % des offres.

Cette répartition diffère de celle de l'année précédente où les offres enregistrées se concentraient sur les zones de Caen, Rouen, Le Havre et Alençon pour totaliser 78 % des offres.

Parmi ces arrondissements, Le Havre est celui qui subit la plus forte baisse du nombre d'offres (-63 %) suivi par Alençon (-32 %), alors que Rouen voit diminuer ses offres de 16 % (contre -21 % en moyenne régionale).

#### Evolution des offres d'emploi dans les quatre premiers arrondissements

Arrondissements	Répartition des offres		Evol. 2020/2019
	2019	2020	
Caen	26,0 %	24,6 %	-25 %
Alençon	11,6 %	10,1 %	-32 %
Rouen	23,0 %	24,5 %	-16 %
Havre	17,8 %	8,4 %	-63 %
<b>Les quatre arrondissements</b>	<b>78,4 %</b>	<b>67,6 %</b>	<b>-32 %</b>
<b>Nombre d'offres - Normandie</b>	<b>1 371</b>	<b>1 089</b>	<b>-21 %</b>

Source : Pôle emploi – STMT

### 37 % des offres orientées sur des emplois de formateur

Pour rappel : la classification du ROME s'organise en 14 grands domaines, 110 domaines professionnels, 532 fiches ROME avec leurs 11109 appellations de métiers

Les offres d'emploi enregistrées en 2020 sous le code NAF 8559A (secteur de la formation continue d'adultes), se répartissent dans 11 grands domaines et plus précisément 42 domaines professionnels, parmi lesquels les employeurs ont déposé des offres concernant 83 fiches métiers différentes...d'où une grande variété des offres enregistrées.

<sup>7</sup> Il s'agit du secteur de la formation continue d'adultes référencé sous le code NAF 8559A

Néanmoins en termes de volume, la majeure partie des offres se concentrent sur quelques domaines voire métiers :

<b>Trois grands domaines</b>	<b>Cinq domaines professionnels</b>	<b>Six principaux métiers</b>
Services à la personne et à la collectivité 67%	Formation initiale et continue 50% Dvpt territorial et emploi 10%	Formation professionnelle 37% Conseil en emploi et insertion pro. 10% Coordination pédagogique 2%
Support à l'entreprise 14%	Secrétariat et assistance 7% Ressources humaines 3%	Secrétariat 4% Assistanat en ressources humaines 2%
Commerce, Vente et Grande distribution 6%	Force de vente 4%	Assistanat commercial 3%

### En 2020, des offres plus présentes et plus durables sur les postes de formateur

Alors que dans leur ensemble, les offres enregistrées dans le secteur de la formation continue d'adultes chutent de 21 %, celles concernant les postes de formateur (Rome K2111) connaissent plutôt une stagnation, voire une très légère diminution (-1 %) entre 2019 et 2020.

Par ailleurs, la part des offres sur ces postes de formateur a augmenté de 7 points passant de 29 % à 37 % des offres enregistrées dans le secteur. Et la « qualité » des offres a également augmenté : en 2020, 45 % de ces offres étaient considérées comme durables alors que ce taux n'était que de 38 % en 2019.

Pour comparaison, cette évolution est à contre-courant de l'évolution globale des offres totales enregistrées sur ce secteur : pour rappel, la part des offres durables n'y est que de 55 % soit une chute de 16 points par rapport à 2019.

Lorsque l'on examine le « Top 10 » des offres enregistrées dans le secteur de la formation continue d'adultes, force est de constater que la recherche de formateurs est encore très présente en 2020.

Néanmoins, ce top 10 diffère de celui de 2019 : seule la moitié des métiers du top 10 de 2020 figuraient aussi dans celui de 2019, à savoir les Rome suivants : Formation professionnelle (toujours en 1<sup>ère</sup> position) - Assistanat commercial - Nettoyage de locaux – Comptabilité - Conseil en formation.

#### Top 10 des métiers les plus recherchés en 2020 par les employeurs du secteur de la formation continue d'adultes

Codes Rome	Intitulés	Part dans les offres enregistrées	Part d'offres durables
K2111	Formation professionnelle	<b>37 %</b>	45 %
K1801	Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle	<b>9 %</b>	38 %
K2107	Enseignement général du second degré	<b>7 %</b>	31 %
M1607	Secrétariat	<b>4 %</b>	54 %
D1401	Assistanat commercial	<b>3 %</b>	57 %
K2102	Coordination pédagogique	<b>2 %</b>	58 %
M1501	Assistanat en ressources humaines	<b>2 %</b>	72 %
K2204	Nettoyage de locaux	<b>2 %</b>	88 %
M1203	Comptabilité	<b>2 %</b>	75 %
K2101	Conseil en formation	<b>2 %</b>	86 %
	Nombre d'offres enregistrées en 2020 (total)	1 089	55 %

Source : Pôle emploi – STMT

## 1 500 personnes en recherche d'emploi sur des professions pédagogiques au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020

Fin septembre 2020, il y avait 1 500 personnes inscrites à Pôle Emploi sur les codes Rome menant à des professions pédagogiques : formateurs (Rome K2111) et coordinateurs de formation dans le cadre de la formation continue (Rome K2102).

93 % des demandeurs souhaitent se positionner sur des emplois de formateur alors que les 7 % restant concernent une recherche de poste de coordination / responsable de formation.

### Formation professionnelle (Rome K2111)

Réalise, dans le cadre de la formation continue, les apprentissages des savoirs et des savoir-faire de publics adultes ou jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle ou leur adaptation aux évolutions techniques et professionnelles. Peut réaliser l'analyse des besoins de formation d'une structure et concevoir des produits pédagogiques. Peut négocier la sous-traitance d'actions de formation. Peut coordonner une équipe.

Appellations : formateur, animateur de formation, concepteur/formateur, formateur-consultant, formateur-conseil, etc.

### Coordination pédagogique (Rome K2102)

Pilote le dispositif de formation, développe les moyens pédagogiques, procède à l'organisation et à l'accompagnement de la qualification des personnes en formation. Peut dispenser des actions de formation, concevoir et commercialiser un dispositif pédagogique.

Coordonne et anime une équipe pédagogique de formateurs  
Appellations : chef de service pédagogique, coordinateur pédagogique, coordonnateur de formateurs, responsable / directeur pédagogique...

## Des profils hétérogènes selon les postes recherchés

### Plus de femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits sur des postes de coordination, et des demandeurs plus âgés

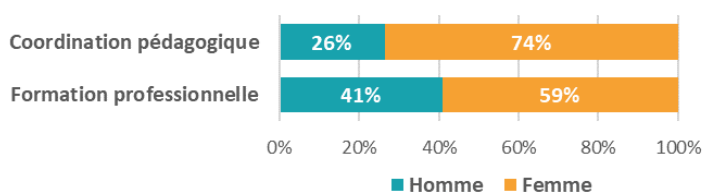
Globalement les demandeurs d'emploi dans les métiers de la formation continue sont majoritairement des femmes, leur part allant jusqu'à 74 % dans des postes de coordination pédagogique

Rares sont les jeunes en recherche d'emploi sur ces types de postes. Les personnes recherchant un poste de coordination sont majoritairement d'âge intermédiaire (57 % entre 25 et 49 ans), alors que les demandeurs d'emploi se positionnant sur une activité de formateur sont très répartis en termes d'âge (de 25 à plus de 50 ans).

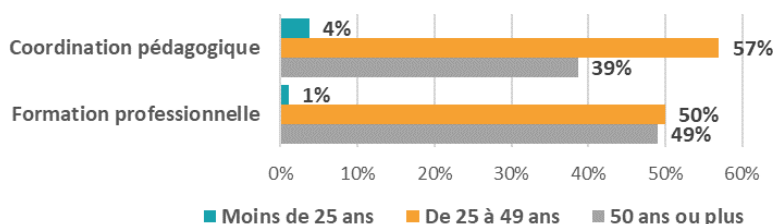
### Une durée de recherche d'emploi plus élevée chez les demandeurs inscrits sur les métiers de formateur

57 % des demandeurs d'emploi recherchant un emploi de formateur ont une durée de chômage d'un an ou plus alors que la majorité de ceux inscrits sur des métiers de coordination pédagogique sont au chômage depuis moins d'un an.

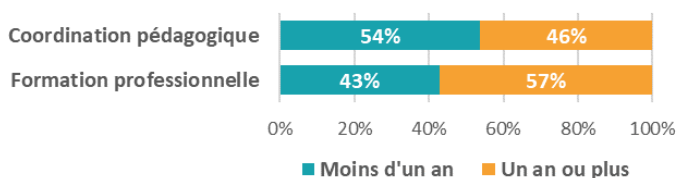
Demandeurs d'emploi selon le genre et l'emploi recherché



Demandeurs d'emploi selon l'âge et l'emploi recherché



Ancienneté de la recherche selon l'emploi recherché



Source : Pôle emploi – STMT – DEFM en fin de mois

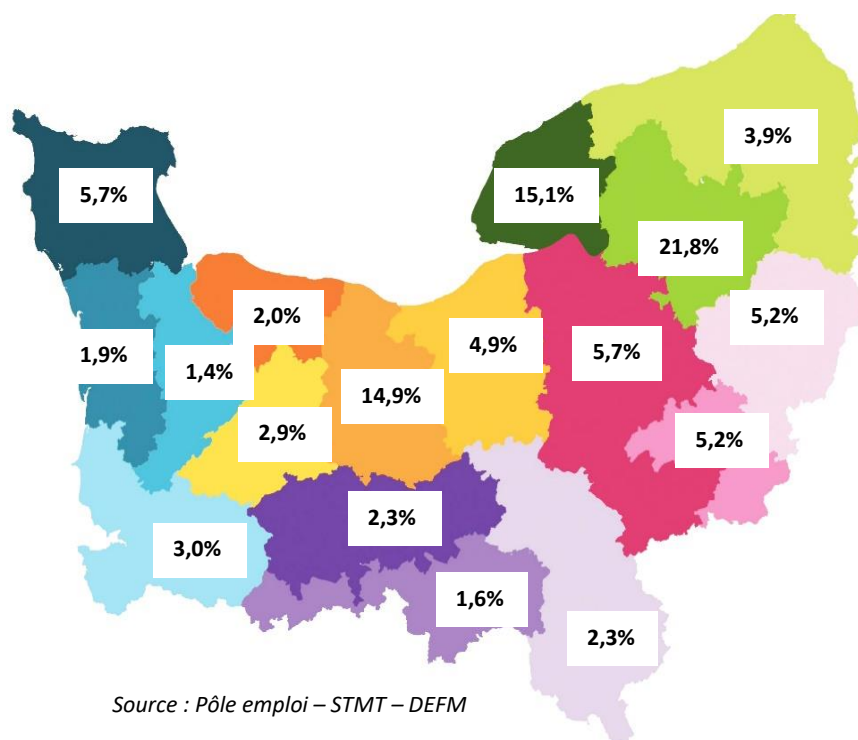


## Une concentration des demandeurs sur les trois principaux arrondissements normands

56,6 % des demandeurs d'emploi inscrits sur des métiers de la formation continue se concentrent dans les arrondissements de Rouen, Caen et Le Havre.

Plus précisément, près de 52 % des demandeurs d'emploi inscrits sur des métiers de formateur (Code Rome K2111) sont localisés sur ces trois arrondissements, les autres demandeurs d'emploi se répartissant ensuite sur le reste du territoire normand.

Localisation par arrondissement des demandeurs d'emploi inscrits sur le code Rome K2111 : Formation professionnelle (sept. 2020)



Source : Pôle emploi – STMT – DEFM

La faiblesse des effectifs dans de nombreux arrondissements empêche la comparaison des zones entre elles.

Néanmoins l'examen des trois principaux arrondissements permet de constater quelques différences par rapport à la moyenne régionale :

- dans ces trois zones, les demandeurs d'emploi inscrits sur le code Rome K2111 sont majoritairement des femmes, le taux le plus élevé se situant sur Rouen avec 62 % de femmes.
- dans l'arrondissement de Caen, les demandeurs d'emploi sont moins âgés que dans les deux autres arrondissements, la part des 50 ans et plus se trouvant plus faible que dans les arrondissements de Rouen et du Havre (40 % contre respectivement 47 % et 51 %).
- le marché du travail semble moins favorable aux demandeurs d'emploi recherchant dans l'arrondissement du Havre : en septembre 2020, 64 % des demandeurs dans cette zone sont à la recherche d'un emploi depuis un an et plus (contre 56 % en moyenne régionale).

**Profils de demandeurs d'emploi inscrits sur le Rome K2111 à fin septembre 2020 (cat. ABC) par arrondissement<sup>8</sup>**

Arrondissements	Total DEFM	Part des femmes	Part des 50 ans et +	Ancienneté un an et +
Alençon	23	52 %	52 %	43 %
Andelys	72	51 %	57 %	61 %
Argentan	32	66 %	53 %	59 %
Avranches	42	60 %	62 %	62 %
Bayeux	28	54 %	46 %	71 %
Bernay	80	51 %	47 %	56 %
Caen	208	61 %	40 %	56 %
Cherbourg	80	65 %	44 %	56 %
Coutances	27	52 %	63 %	63 %
Dieppe	55	53 %	56 %	51 %
Évreux	73	67 %	55 %	51 %
Havre	211	58 %	51 %	64 %
Lisieux	68	69 %	57 %	53 %
Mortagne-au-Perche	32	56 %	50 %	56 %
Rouen	304	62 %	47 %	56 %
Saint-Lô	20	35 %	45 %	65 %
Vire	40	55 %	48 %	45 %
<b>Normandie</b>	<b>1 395</b>	<b>59 %</b>	<b>49 %</b>	<b>57 %</b>

Source : Pôle emploi – STMT – DEFM

<sup>8</sup> Avertissement

Les demandeurs d'emploi inscrits sur le Rome K2102 sont peu nombreux (106 pers. au total en Normandie à fin sept. 2020), et l'application des règles du secret statistique ne permet pas d'établir un profil par arrondissement.

## Structuration de l'emploi dans les organismes de formation des métropoles normandes

### Précisions

« La Normandie compte trois aires urbaines de plus de 250 000 habitants. Rouen, la plus peuplée, est officiellement métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Caen et Le Havre n'ont pas ce statut mais ont développé, par leur population et leurs fonctions, certains attributs métropolitains. »

(Source : Insee - Dossier Normandie N° 6 - 19/07/2017)

#### Métropole Rouen Normandie

71 communes – 490 000 habitants

#### Communauté urbaine Caen La mer

48 communes – 265 400 habitants

#### Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

54 communes – 269 300 habitants

Bien que Caen et Le Havre soient des communautés urbaines et non des métropoles officielles, le terme de métropole sera utilisé dans cette partie de manière générique pour désigner les trois zones et faciliter ainsi la lecture.

### Pour rappel

Comme pour la partie consacrée aux arrondissements, les données traitées ci-dessous ont pour périmètre sectoriel celui du code APE 85.59A à savoir les établissements ayant pour activité principale la formation continue pour adultes.

## Ce qu'il faut retenir sur le secteur dans les métropoles...

- 698 établissements dont l'activité principale est la formation continue d'adultes (APE 85.59A)
- De nombreuses structures sans salariés (73 %)
- 3 861 emplois recensés et une concentration de 48 % des emplois régionaux du secteur de la formation continue d'adultes
- Secteur un peu plus féminin et âgé qu'au niveau régional, et comptant également un fort taux de diplômés du supérieur
- Des professionnels principalement salariés bénéficiant de davantage de contrat sans limite de durée qu'en moyenne régionale, et un travail à temps partiel très présent
- Des professions pédagogiques très implantées dans les métropoles

## Fiche 1

# Les établissements dont l'activité principale est la formation continue d'adultes

Le territoire des métropoles normandes accueille **698 établissements** dont l'activité principale est la formation continue d'adultes (APE 85.59A), soit 0,9 % des établissements totaux.

Source : Clap 2015 - Insee

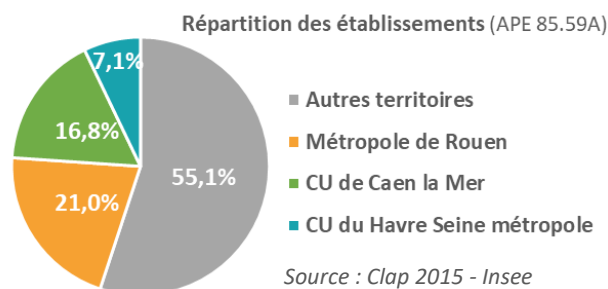
+ d'infos

Au total, 80 247 établissements sont implantés sur le territoire des trois métropoles  
 Aucun salarié 66 %  
 10 salariés ou plus 8,6 %

*Avertissements : le terme de salarié recouvre ici les effectifs de tous les établissements, qu'ils soient purement privés, associatifs ou publics.*

## Les métropoles hébergent 45 % des établissements du secteur

La métropole de Rouen constitue le territoire accueillant le plus de structures.

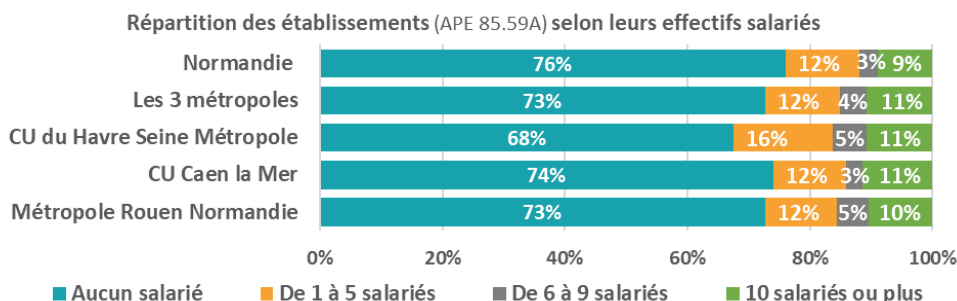


Source : Clap 2015 - Insee

## 73 % des structures n'emploient aucun salarié

Ce taux est plus faible que la moyenne régionale (76 %).

La CU du Havre Seine Métropole se démarque des deux autres territoires en disposant davantage de petits établissements de 1 à 5 salariés et de moins d'organismes sans salariés.

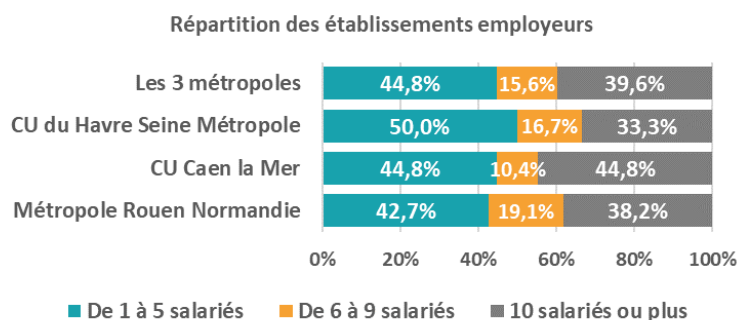


Source : Clap 2015 - Insee

## Profil des établissements employant des salariés

Les établissements employeurs sont majoritairement de petites tailles : dans les métropoles 60,4 % emploient moins de 10 salariés.

Quelques particularités existent selon le territoire : les employeurs de 10 salariés et plus sont plus présents sur la CU de Caen la Mer (45 % des employeurs) alors que sur la métropole de Rouen se trouvent davantage d'établissements employant entre 6 et 9 salariés.

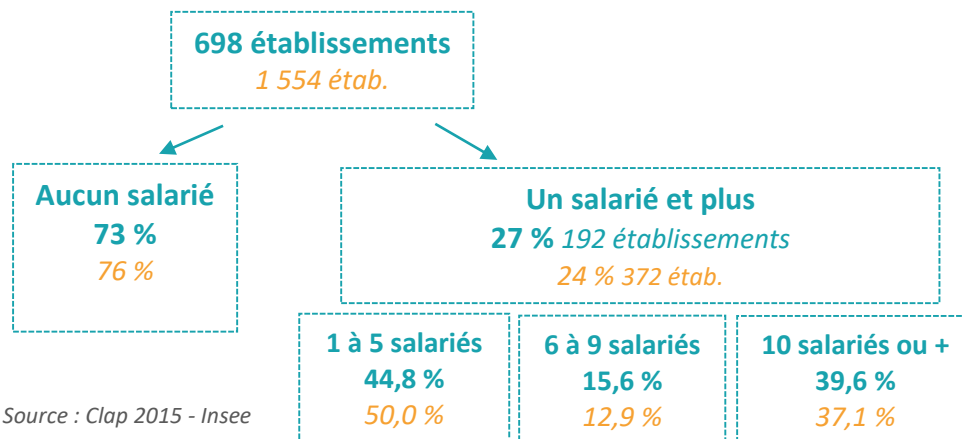


Source : Clap 2015 - Insee

**Etablissements du secteur de la formation continue d'adultes (APE 85.59A)**

*Structuration des établissements dans les métropoles*

*Structuration des établissements en Normandie*



Source : Clap 2015 - Insee

## Localisation et identification des emplois dans les métropoles normandes

**3 861 emplois** sont recensés dans le secteur d'activité de la formation continue d'adultes dans les trois métropoles de Normandie, soit 0.8 % des emplois totaux.

(Recensement de population 2016 - Insee<sup>9</sup>)

+ d'infos

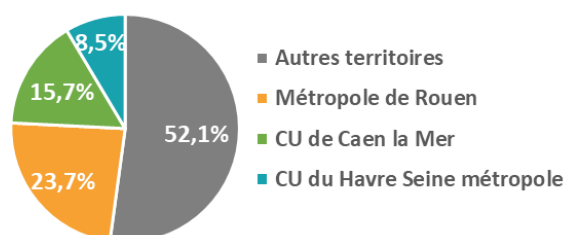
Les trois métropoles rassemblent un total de 482 445 emplois soit 37,9 % des emplois totaux régionaux

### Poids des métropoles sur le territoire normand

Les trois métropoles normandes concentrent à elles seules 37,9 % des emplois en Normandie.

Cette part est encore plus importante quand on zoom sur le secteur de la formation continue d'adultes puisque près de 48 % de ses emplois régionaux sont localisés dans ces trois zones.

Répartition des emplois (APE 85.59A)



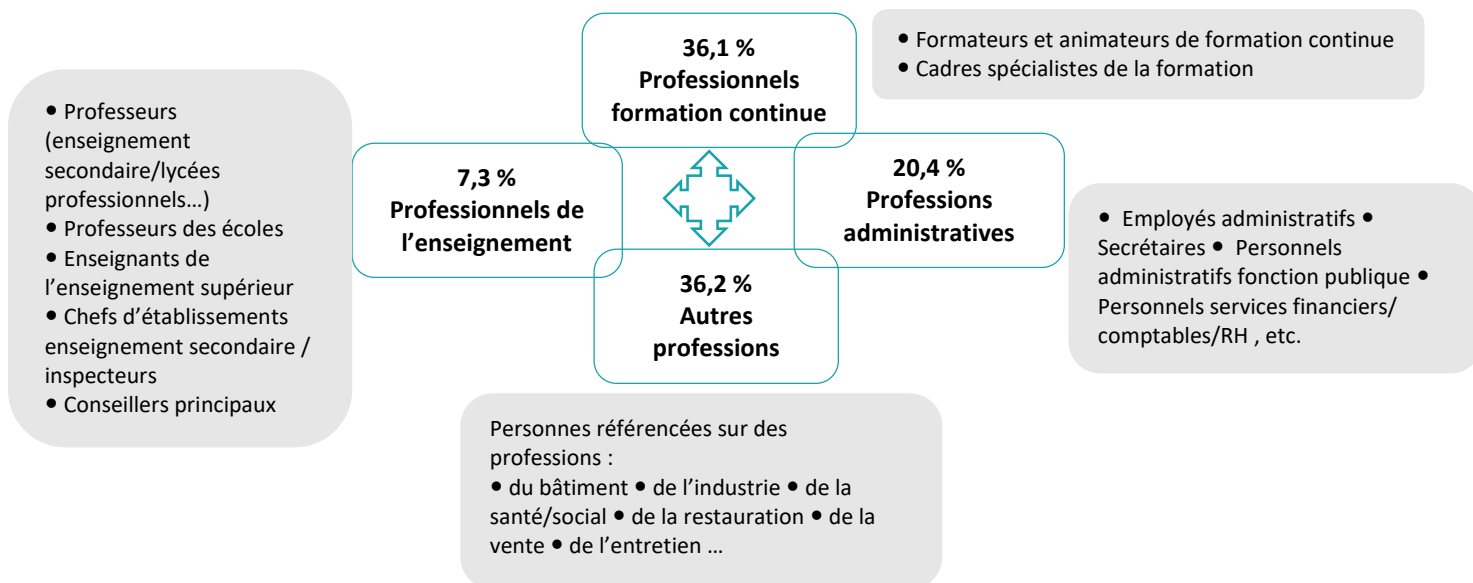
	Poids dans l'emploi régional total	Poids dans le secteur de la formation continue d'adultes	Poids dans la population régionale
<b>Ensemble des trois métropoles</b>	<b>37,9 %</b>	<b>47,9 %</b>	<b>30,8 %</b>
Métropole de Rouen	17,7 %	23,7 %	14,7 %
Communauté urbaine de Caen la Mer	11,2 %	15,7 %	8,0 %
Communauté urbaine du Havre Seine métropole	9,0 %	8,5 %	8,1 %

Source : recensement de population 2016 – Insee

### Les professions identifiées

Les effectifs travaillant dans le secteur de la formation continue d'adultes et localisés dans l'une des trois métropoles normandes présentent exactement la même structuration qu'au niveau régional en termes de professions.

<sup>9</sup> Pour rappel : Le recensement de population 2016 s'appuie sur les données recueillies sur cinq années, de 2014 à 2018.



## Profils des professionnels dans les métropoles

Un peu plus âgée, plus féminine mais autant diplômée que la moyenne régionale du secteur, tel est le profil de la population des professionnels exerçant dans le secteur de la formation continue d'adultes des métropoles normandes.

(Recensement de population 2016 - Insee)

+ d'infos

### Profils des emplois dans les métropoles Tous secteurs confondus

Femmes : 49,2 %  
50 ans et plus : 28,5 %  
Diplôme d'études supérieures : 39,4 %

### De nombreuses femmes dans le secteur

Le poids des femmes dans l'emploi total des métropoles est identique à la moyenne régionale (49,2 % c/ 48,9 %).

Mais un regard plus fin sur le secteur de la formation continue d'adultes (FCA) permet de constater que les femmes sont très majoritairement représentées dans cette activité avec un poids de 58,6 % dans les métropoles (rappel : moyenne régionale du secteur de 57,2 %).

La métropole la plus féminine est celle de Rouen avec 61 % de femmes dans le secteur FCA.

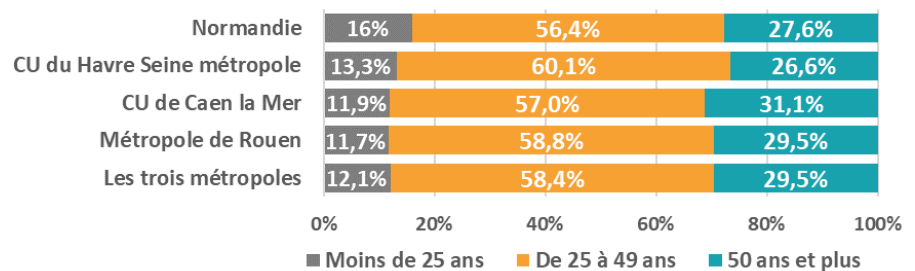


### Un vieillissement un peu plus marqué qu'en région

Les personnels du secteur de la formation travaillant dans les métropoles semblent vieillir davantage qu'en région.

En effet près de 30 % d'entre eux ont 50 ans et plus et seuls 12 % sont âgés de moins de 25 ans (contre 27,6 % de 50 et +, et 16 % de jeunes en moyenne régionale du secteur).

Les effectifs du secteur FCA par classes d'âges



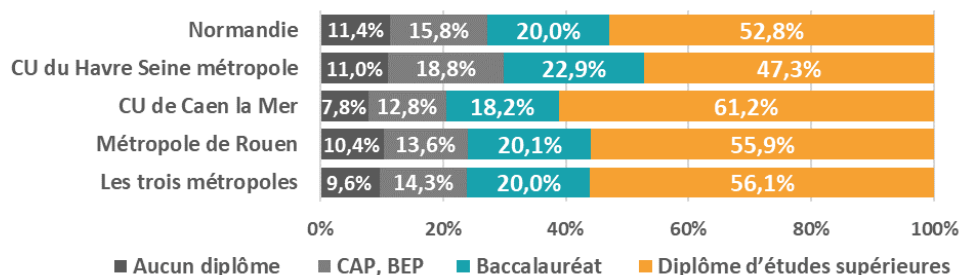
Source : Recensement de population 2016 - Insee

### Des professionnels plus diplômés qu'en région

56 % des effectifs du secteur dans les métropoles disposent d'un diplôme d'études supérieur, soit plus de 3 points de plus qu'en moyenne régionale.

La situation varie selon la zone : alors que la CU de Caen la Mer présente un fort taux de diplômés du supérieur (61 %), la CU du Havre Seine métropole n'en disposent que de 47,3 %.

Les effectifs du secteur FCA par niveaux de diplôme



Source : Recensement de population 2016 - Insee



## Conditions de travail

Constitués à 90 % de salariés, majoritairement titulaires d'un contrat sans limite de durée, les emplois du secteur de la formation continue d'adultes au sein des trois métropoles présentent un taux élevé de temps partiel (24 %).

Source : Recensement de population 2016 - Insee

**+ d'infos**

**Conditions de travail dans les métropoles – Emploi total**  
 Salariés : 92,5 %  
 CDI/fonctionnaires : 78,6 %  
 Temps partiel : 17,5 %

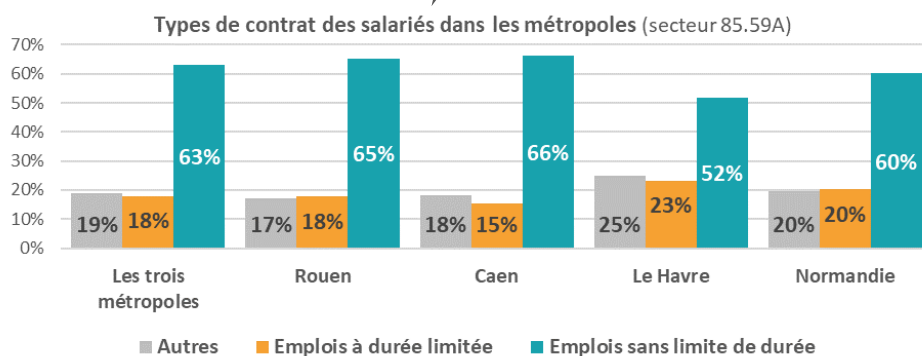
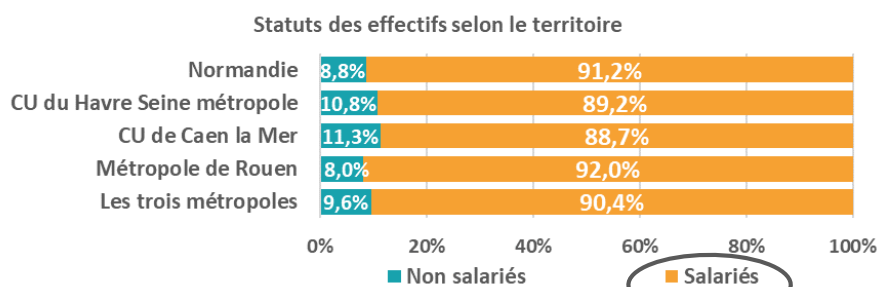
### De nombreux salariés avec un peu plus de contrats à durée indéterminée qu'au niveau régional

Si la part de salariés est similaire à la moyenne régionale (90,4 % c/ 91,2 %), dans les métropoles les contrats à durée indéterminée sont davantage présents (63,2 % c/ 60,1 % en moyenne régionale du secteur).

Néanmoins selon la zone considérée, quelques nuances sont à apporter :

- les territoires de la CU de Caen la Mer et de la CU du Havre Seine Métropole accueillent un taux un peu plus élevé d'indépendants/employeurs (autour de 11 % c/ 8,8 % en moyenne régionale du secteur)

- côté salariés, les zones de Caen et Rouen disposent d'un taux de CDI/fonctionnaires nettement plus élevé que sur le territoire de la CU du Havre (environ 65-66 % c/ 52 %) qui quant à lui présente un taux de CDD et de contrats « spécifiques » nettement plus important qu'en moyenne régionale (48 % c/ 40 %).



Autres : En contrat d'apprentissage - Placés par une agence d'intérim - Emplois aidés - Stagiaires rémunérés en entreprise

Source : Recensement de population 2016 - Insee

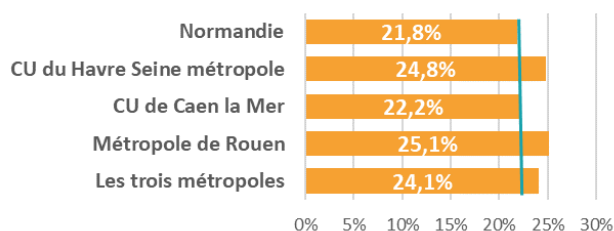
## Des temps partiels un peu plus fréquents dans les métropoles

Le travail à temps partiel, dans le secteur de la formation continue d'adultes (APE 85.59A) dans les métropoles normandes, concerne 24,1 % des professionnels soit plus de deux points de plus qu'au niveau régional dans ce secteur.

Le recours au temps partiel est aussi beaucoup plus répandu dans le secteur FCA des métropoles que dans les autres secteurs de ces zones : en moyenne dans les métropoles le temps partiel concerne 17,5 % des emplois alors que dans le secteur FCA ce taux est supérieur de près de 7 points.



Part du travail à temps partiel dans le secteur formation continue d'adultes



Source : Recensement de population 2016 - Insee

## Les rémunérations dans le secteur

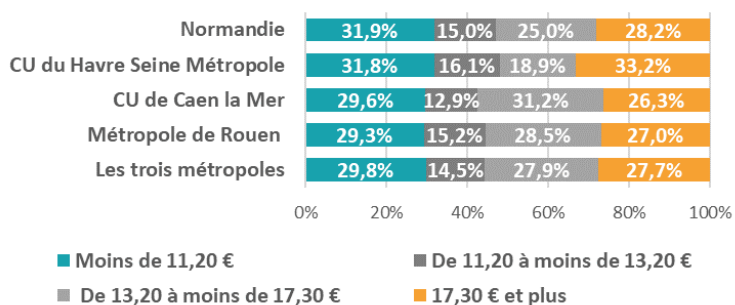
En termes de salaire net, le taux horaire dans les métropoles normandes se trouve plus élevé dans le secteur de la formation continue d'adultes que dans les autres secteurs d'activité.

En effet, dans les métropoles, 27,7 % des effectifs du secteur FCA disposent d'un salaire horaire net supérieur ou égal à 17,30 € alors que tous secteurs confondus cette part n'est que de 15,3 %. Et par ailleurs, la part des professionnels touchant les plus faibles rémunérations (en salaire horaire net) ne dépasse pas les 30 % dans la FCA alors que tous secteurs confondus cette situation concerne près de 54 % des emplois.

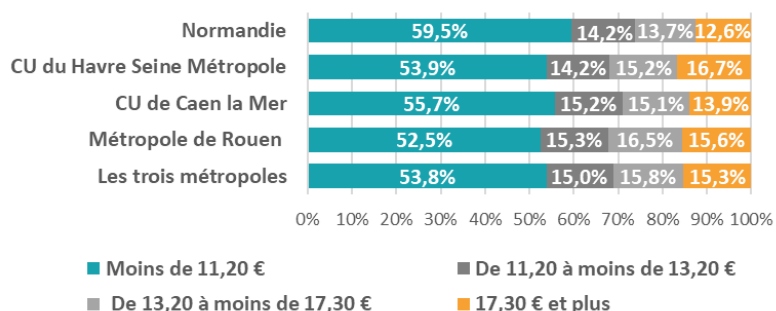
Prises ensemble les trois métropoles présentent une répartition par tranches de salaire proche de celle de la région pour ce qui concerne le secteur FCA.

Par contre une analyse par zone montre que sur la CU du Havre Seine Métropole, la part des professionnels du secteur FCA bénéficiant d'un salaire horaire net élevé est supérieure aux deux autres métropoles : sur la zone du Havre un tiers des effectifs du secteur FCA gagnent 17,30 € et plus de l'heure alors que cette part est bien inférieure dans les deux autres métropoles (26 % et 27 %).

Répartition des effectifs par tranches de salaires horaires nets  
Secteur formation continue d'adultes (APE 85.59A)



Répartition des effectifs par tranches de salaires horaires nets  
Tous secteurs confondus



Source : DADS 2016 - Insee

## Zoom sur les professions pédagogiques dans les métropoles Secteur de la formation continue d'adultes (85.59A)

Le secret statistique ne permet pas toujours de disposer de données fines par métropole. L'analyse est donc réalisée sur les trois métropoles ensemble, et quand cela est possible par territoire.

### Formateurs et animateurs de formation continue (PCS 423b)

Personnes enseignant dans des centres de formation postsecondaire, ou dans des entreprises comportant des centres de formation professionnelle ou continue. Ces personnes peuvent être salariées ou recevoir d'autres formes de rémunération (perception d'honoraires). Elles peuvent diriger, en qualité de chef d'entreprise la structure à laquelle elles participent, sous réserve d'y assurer effectivement une fonction d'enseignement.

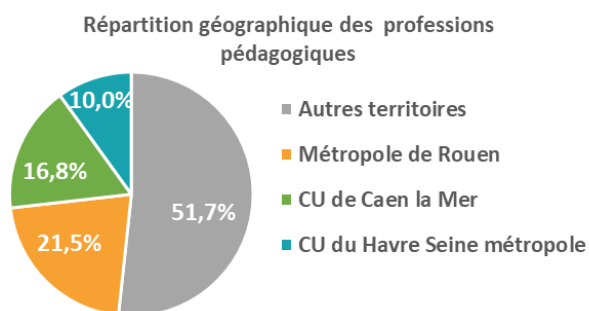
### Cadres spécialistes de la formation (PCS 372d)

Cadres responsables, dans une entreprise ou dans un organisme spécialisé (Afp, Greta...), de l'organisation d'activités de formation ou participant à ces activités.

## Effectifs des professions pédagogiques

Le territoire des trois métropoles accueille 1 394 personnes exerçant la profession de formateur, animateur de formation continue ou de cadre spécialiste de la formation au sein d'une structure dont l'activité principale est la formation continue d'adulte (APE 85.59A).

Ces effectifs représentent 48,3 % de l'ensemble des professions pédagogiques présentes en Normandie dans le secteur.



Source : Recensement de population 2016 - Insee

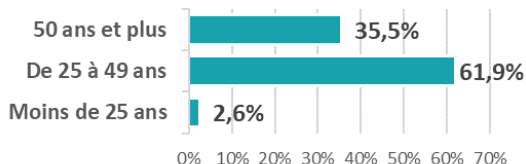
## Profil des formateurs, animateurs et cadres de la formation continue

Population féminine à 54 %, avec une part légèrement plus élevée qu'en moyenne régionale de personnes de 50 ans et plus (35,5 % c/33,3 %), les professions pédagogiques exerçant dans les métropoles sont caractérisées par un taux important de diplômés du supérieur.

Cette part est particulièrement élevée sur le territoire de la CU de Caen la Mer où 78 % des professionnels ont un diplôme d'études supérieures.

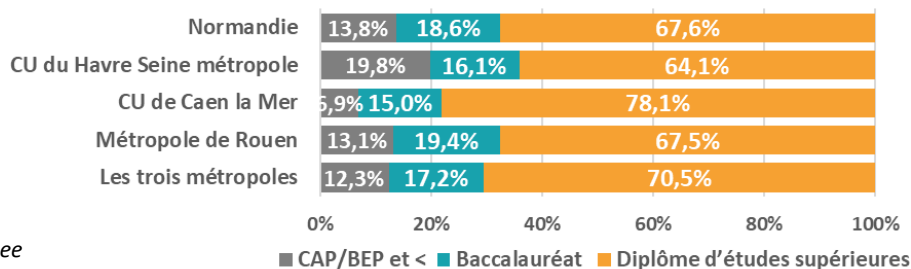


### Âges des professions pédagogiques



Source : Recensement de population 2016 - Insee

### Niveaux de diplôme des professions pédagogiques



## Conditions de travail des formateurs, animateurs et cadres de la formation continue

Les professions pédagogiques identifiées sous les codes PCS 423b et 372d sont caractérisées dans les métropoles par un taux de salariés bien plus faible que celui du secteur toutes professions confondues (82,7 % c/ 90,4 %).

Par contre les salariés sur ces professions se trouvent en situation plus stable puisque 71,5 % bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (c/ 63 % en moyenne dans le secteur FCA des métropoles).

Cette stabilité de l'emploi chez les professions pédagogiques des métropoles n'est cependant pas identique selon les zones :

- elle est particulièrement élevée sur le territoire de la CU de Caen la Mer avec 80,4 % des professionnels pédagogiques en CDI ou titulaires de la fonction publique, et sur la métropole de Rouen (70,2 %)
- elle est bien moindre sur la CU du Have Seine Métropole qui présente un taux d'emplois sans limite de durée de seulement 59 %.

Le travail à temps partiel caractérise également fortement les professions pédagogiques puisqu'un tiers d'entre elles sont dans cette situation (c/ 24,1 % en moyenne du secteur toutes professions confondues).

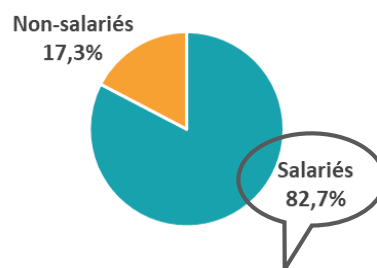
Si le recours au temps partiel semble très courant dans les zones du Havre (37 %) et de Rouen (34,9 %), il l'est beaucoup moins sur Caen où le taux de temps partiel (27,3 %) est similaire à la moyenne régionale dans les professions pédagogiques.

## Rémunérations des professions pédagogiques

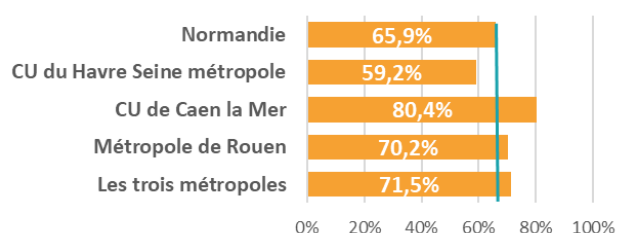
Quelle que soit la métropole, le salaire horaire net moyen affilié aux professions pédagogiques du secteur FCA reste similaire à la moyenne régionale en oscillant entre 18,20 € et 18,70 €.

Ces salaires dépassent largement ceux des autres secteurs sur chaque zone : en moyenne le salaire moyen dans les métropoles varie entre 13,4 € et 14,5 €, alors que celui des professions pédagogiques est de 18 €.

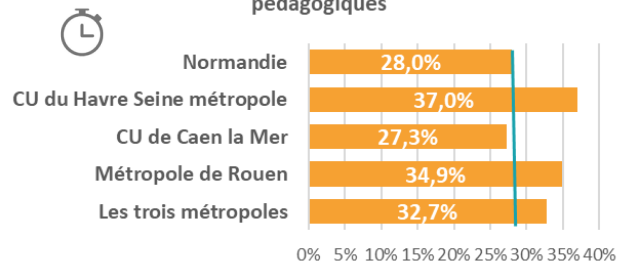
Statut des professions pédagogiques dans les métropoles



Part des emplois à durée illimitée chez les salariés des professions pédagogiques

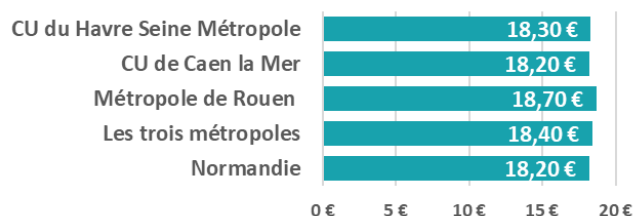


Part du travail à temps partiel chez les professions pédagogiques



Source : Recensement de population 2016 - Insee

Salaires horaires nets moyens par métropole  
Professions pédagogiques (APE 85.59A)



Salaires horaires nets moyens  
Tous secteurs et toutes professions confondus

Normandie	13,40 €
Métropole Rouen Normandie	14,10 €
CU du Havre Seine métropole	14,50 €
CU de Caen la mer	13,40 €

Source : DADS 2016 - Insee

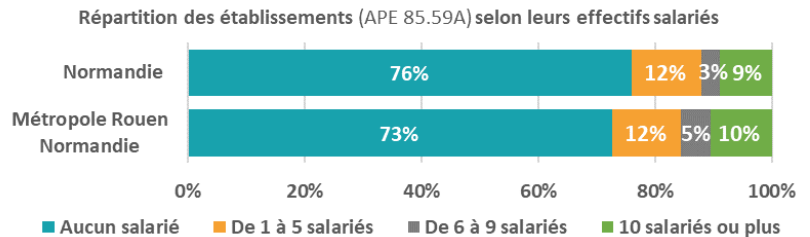
## Le secteur de la formation continue d'adultes dans la Métropole Rouen Normandie

+ d'infos

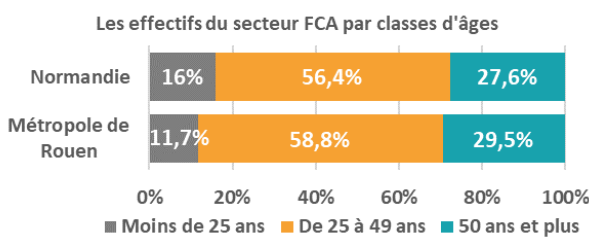
La Métropole de Rouen c'est :  
490 000 habitants  
36 804 établissements et 225 741 emplois tous secteurs confondus

326 établissements et 1 909 emplois caractérisent le secteur de la FCA sur le territoire de la métropole Rouen Normandie

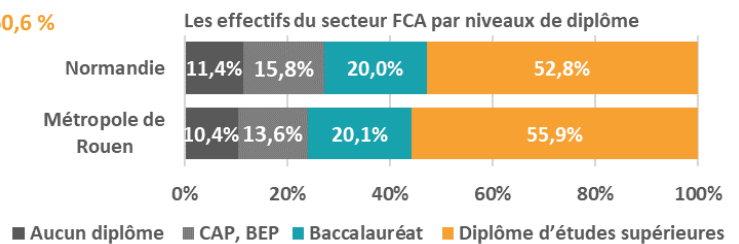
● 73 % des établissements n'emploient aucun salarié. Les établissements employeurs sont de très petite taille puisque près de 43 % d'entre eux ne disposent que de 1 à 5 salariés. La métropole de Rouen Normandie accueille 21 % des établissements et 23,7 % des emplois du secteur en région.



● La pyramide des âges montre un vieillissement des effectifs plus marqué qu'au niveau régional, avec 29,5 % de personnes âgées de 50 ans et plus (c/ 27,6 % en région). Le niveau de diplôme des professionnels du secteur est plus élevé sur la métropole avec près de 56 % de diplômés du supérieur (c/ 53 % en région).



60,6 %



● Les conditions de travail sont similaires à celles présentées au niveau régional : 92 % des effectifs du secteur ont un statut de salarié, le type de contrat le plus répandu étant le contrat à durée indéterminée (65 % de CDI).

Néanmoins travailler à temps partiel est plus fréquent sur la métropole que sur le territoire régional (25 % c/ 22 % moyenne région).

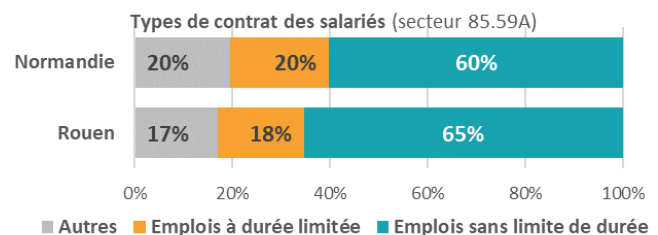


Temps partiel  
25,1 %

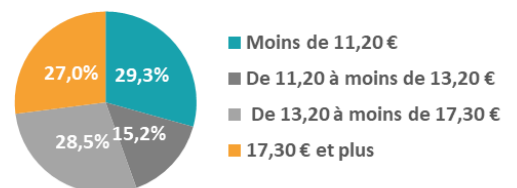


Salariés  
92,0 %

En termes de rémunérations les professionnels du secteur de la FCA sur la métropole de Rouen disposent de salaires horaires nets plus élevés que dans les autres secteurs : 27 % gagnent au moins 17,30 €/h alors que tous secteurs confondus la part est à peine de 16 % sur la métropole.



Effectifs par tranches de salaires horaires nets  
Secteur FCA (APE 85.59A) - Métropole Rouen Normandie



### Chiffres clés sur les professions pédagogiques 621 professionnels

Femmes	53,5 %
Diplômés du supérieur	67,5 %
Salariés	84,5 % dont CDI 70,2 %
Temps partiel	34,9 %
Salaire horaire net	18,70 €

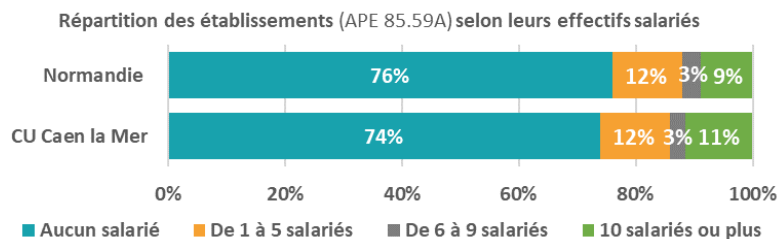
## Le secteur de la formation continue d'adultes dans la Communauté urbaine Caen la Mer

261 établissements et 1 263 emplois caractérisent le secteur de la FCA sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la Mer.

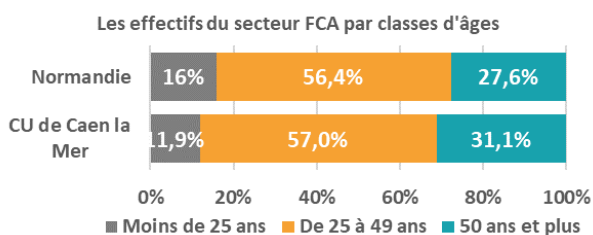
+ d'infos

La Communauté urbaine Caen la Mer c'est :  
265 400 habitants  
25 885 établissements et 142 488 emplois tous secteurs confondus

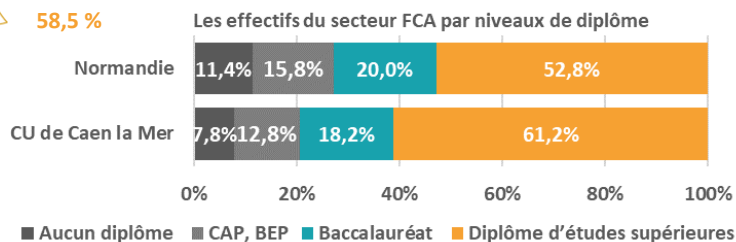
- 74 % des établissements n'emploient aucun salarié. Les établissements employeurs sont de très petite taille puisque 45 % d'entre eux ne disposent que de 1 à 5 salariés. La Communauté urbaine Caen la Mer accueille 16,8 % des établissements et 15,7 % des emplois du secteur en région.



- La pyramide des âges montre un vieillissement des effectifs plus marqué qu'au niveau régional, avec 31,1 % de personnes âgées de 50 ans et plus (c/ 27,6 % en région). Le niveau de diplôme des professionnels du secteur est bien plus élevé sur la CU avec 61,2 % de diplômés du supérieur (c/ 53 % en région).



58,5 %



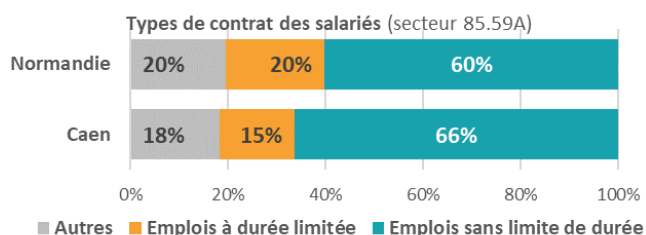
- Les conditions de travail sont similaires à celles présentées au niveau régional : près de 89 % des effectifs du secteur ont un statut de salarié, le type de contrat le plus répandu étant le contrat à durée indéterminée (66 % de CDI). La part du temps partiel ne diffère pas de la moyenne régionale (22 %).



Temps partiel  
22,2 %

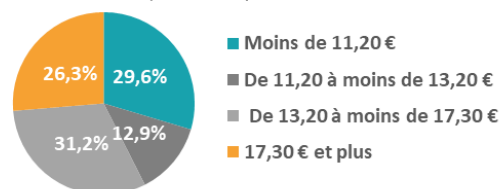


Salariés  
88,7 %



En termes de rémunérations les professionnels du secteur de la FCA sur la CU Caen la Mer disposent de salaires horaires nets plus élevés que dans les autres secteurs : 26 % gagnent au moins 17,30 €/h alors que tous secteurs confondus la part est à peine de 14 % sur ce même territoire.

Effectifs par tranches de salaires horaires nets  
Secteur FCA (APE 85.59A) - CU de Caen la Mer



### Chiffres clés sur les professions pédagogiques 486 professionnels

Femmes	56,5 %
Diplômés du supérieur	78,1 %
Salariés	81,1 % dont CDI 80,4 %
Temps partiel	27,3 %
Salaire horaire net	18,20 €



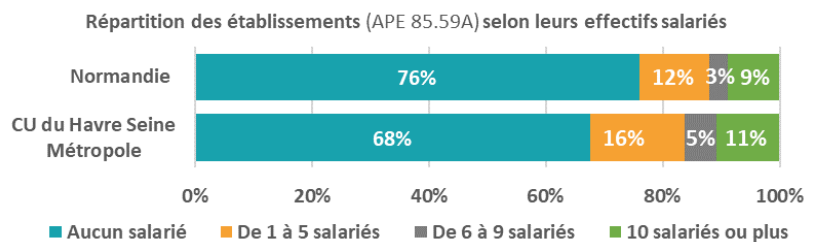
## Le secteur de la formation continue d'adultes dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

+ d'infos

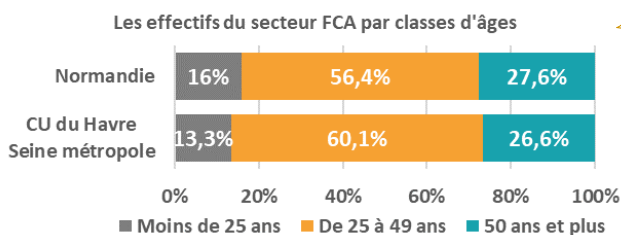
La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole c'est :  
269 300 habitants  
17 558 établissements et 114 216 emplois tous secteurs confondus

111 établissements et 689 emplois caractérisent le secteur de la FCA sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

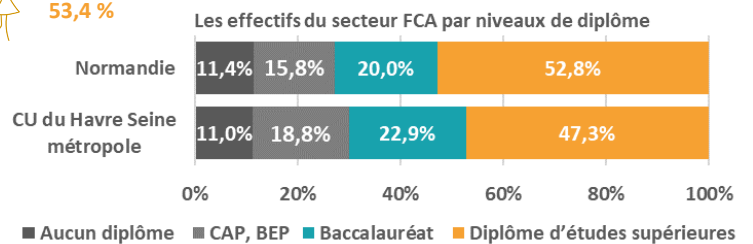
● 68 % des établissements n'emploient aucun salarié. Les établissements employeurs sont de très petite taille puisque la moitié d'entre eux ne disposent que de 1 à 5 salariés. La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole accueille 7,1 % des établissements et 8,5 % des emplois du secteur en région.



● La pyramide des âges montre un vieillissement des effectifs similaire au niveau régional, avec 26,6 % de personnes âgées de 50 ans et plus (c/ 27,6 % en région). Le niveau de diplôme des professionnels du secteur est beaucoup plus faible sur la CU avec 47,3 % de diplômés du supérieur (c/ 53 % en région).



53,4 %



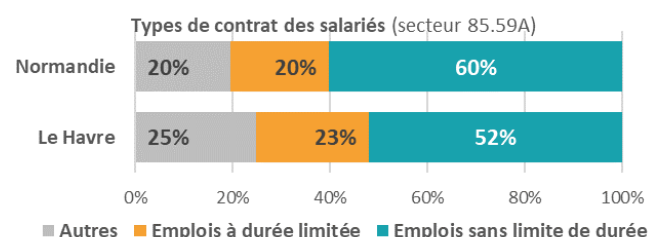
● Les conditions de travail diffèrent du niveau régional : si la part de salariés est similaire (89 % c/ 90 % moyenne régionale), la proportion de contrat à durée indéterminée est bien inférieure à la moyenne régionale (52 % de CDI sur la CU c/ 60 % en région) et le temps partiel atteint près de 25 % (c/22 % en moyenne régionale du secteur).



Temps partiel  
24,8 %

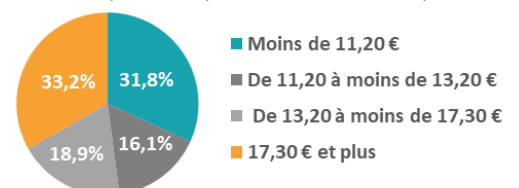


Salariés  
89,2 %



En termes de rémunérations les professionnels du secteur de la FCA sur la CU Le Havre Seine Métropole disposent de salaires horaires nets plus élevés que dans les autres secteurs : 33 % gagnent au moins 17,30 €/h alors que tous secteurs confondus la part est à peine de 17 % sur ce même territoire.

Effectifs par tranches de salaires horaires nets  
Secteur FCA (APE 85.59A) - CU du Havre Seine Métropole



### Chiffres clés sur les professions pédagogiques 288 professionnels

Femmes	51,5 %
Diplômés du supérieur	64,1 %
Salariés	81,4 % dont CDI 59,2 %
Temps partiel	37,0 %
Salaires horaires nets	18,30 €

## Annexes

### I- Précision sur les BPF

#### Organismes de formation déclarés en Normandie et bilans pédagogiques et financiers

Les BPF sont les formulaires transmis chaque année par les organismes de formation à la Direccte, comprenant les données financières et pédagogiques des organismes.

En effet, toute personne physique ou morale qui réalise des prestations de formation professionnelle doit déclarer son activité, au Service régional de contrôle de la formation professionnelle (SRC) de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dirrecte) de sa région, dans les 3 mois suivant la première convention ou le premier contrat de formation conclu. Par la suite, elle doit établir chaque année un bilan pédagogique et financier (BPF) retraçant son activité.

Il suffit qu'un prestataire de formation, qu'il exerce à titre principal ou accessoire\*, ne soumette pas son bilan à la Direccte une année pour qu'il ne soit plus reconnu comme organisme de formation.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'article 4 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel définit les actions qui concourent au développement des compétences et entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. A ce titre, est considéré comme prestataire de formation toute personne physique ou morale qui dispense les actions de développement des compétences mentionnées à l'article L. 6313-1 du Code du travail en application de conventions ou contrats.

Il s'agit des actions de formation, des bilans de compétences, des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience et des actions de formation par apprentissage.

Désormais, les centres de formation d'apprentis (CFA) doivent procéder à la déclaration d'activité. Les CFA existants au 6 septembre 2018 ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour procéder à cette déclaration.

*\* Une structure qui se fait reconnaître comme organisme de formation peut tout à fait exercer d'autres activités que ses missions de formation. La part de la formation sur le total de ses activités peut donc être minoritaire.*

Les données des BPF ne portent que sur les OF dont le siège social est situé en Normandie. Par exemple, un organisme de grande taille dont le siège serait installé en région parisienne mais qui disposerait de « centres de formation » (antennes) en Normandie n'apparaîtrait pas dans les données présentées.



# Panorama statistique des organismes de formation

## Normandie

Document réalisé par :  
**Carif-Oref de Normandie**  
Hélène Rammant  
Analyse – Rédaction

**Juillet 2020**

*Partie « marché du travail » ajoutée en février 2021*

